

Présentation des activités 2014 et orientations 2015

1. Les collections conservées au CTLES

Au 31 octobre 2014, les espaces de stockage de l'établissement sont occupés à plus de 90%. Le CTLES dispose aujourd'hui de 7 000 mètres linéaires d'accroissement.

Le prochain marché de transfert des collections qui sera lancé en septembre 2015, permettra de proposer aux bibliothèques franciliennes 4 000 mètres linéaires d'espaces en magasin.

Le dédoublonnage a permis d'éliminer près de 350 mètres linéaires de collections. Il s'agit pour l'essentiel de collections cédées au CTLES et qui sont redondantes par rapport aux collections présentes en magasins.

Les collections de périodiques, sur support papier, des éditeurs Elsevier et Wiley continuent d'être intégrées aux collections du CTLES et le cas échéant distribuées aux établissements concernés.

1.1 Capacité de stockage de l'établissement au 31 octobre 2014

À la date du 31 octobre 2014, la capacité de stockage des magasins du CTLES représente plus de 75 150 mètres linéaires dont plus de 90%, soit près de 68 000 mètres linéaires, sont occupés par des collections.

À cette même date, le linéaire disponible représente légèrement plus de 7 000 mètres linéaires¹ et permettra d'absorber les transferts prévus dans le cadre du marché en cours, depuis septembre 2013 jusqu'en juillet 2015. Le prochain marché qui sera lancé dès septembre 2015, permettra de proposer aux établissements franciliens environ 4 000 mètres linéaires d'espaces disponibles.

L'établissement pourra ainsi poursuivre son activité en cas de retard de livraison du nouveau bâtiment et de faire face à des demandes de stockage d'urgence de la part des établissements franciliens.

1.2 Transferts réalisés entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 octobre 2014

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2014, le CTLES a réalisé 27 opérations de versement de collections dans le cadre du marché de transferts contre 23 opérations en 2013 sur la même période considérée.

Le nombre de mètres linéaires transférés représente près de 2 580 mètres linéaires.

Ces opérations de versement concernent 12 établissements, soit quinze bibliothèques.

Les transferts les plus importants émanent de la section Géographie de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS), qui a versé au CTLES près de 400 mètres linéaires de collections en dépôt. Les bibliothèques de l'Observatoire (Paris et Meudon) et les

¹ Cf. Annexe 3 page 26 pour le détail par formats

bibliothèques du SCD de l'Université Pierre et Marie Curie ont, quant à elles, versé plus de 350 mètres linéaires de collections chacune.

Un transfert de Bibliothèque Mazarine, initialement programmé en octobre, pour un volume de 100 mètres linéaires, a été annulé en 2014. Cette modification du calendrier prévisionnel est intervenue à la demande de l'établissement versant.

Un transfert concernant 30 mètres linéaires de la Bibliothèque de l'Observatoire (site de Meudon), programmé en avril, a dû être reprogrammé au mois de juin pour cause de travaux aux abords du bâtiment concerné.

De novembre à décembre 2014, l'établissement devrait recevoir près de 480 mètres linéaires de documents².

1.2.1 Documents transférés dans le cadre du marché au titre des dépôts

Au cours de la période considérée, la part des dépôts représente près de 75% des versements réalisés avec un volume de près de 1 900 mètres linéaires transférés.

À titre de comparaison, en 2013, pour la même période considérée, les dépôts représentaient près de 67% de l'ensemble des versements réalisés.

La répartition en fonction de la typologie liée à la nature du support des documents³ laisse apparaître que les périodiques représentent plus de 40% des versements, les monographies plus de 30% et les thèses près de 30%.

L'année 2014 semble mettre fin à la tendance constatée depuis les trois derniers exercices, tendance qui marquait jusqu'ici la prépondérance des dépôts de monographies. Cette fois, ce sont les périodiques qui sont le plus représentés vis-à-vis des monographies et des thèses. À titre de comparaison, les périodiques représentaient seulement plus de 16% des dépôts en 2013, là où les monographies comptaient pour près de 68%.

1.2.2 Documents transférés dans le cadre du marché au titre des cessions

Au cours de la période considérée, la part des cessions représente plus de 25% des versements réalisés avec un volume de près de 650 mètres linéaires transférés.

À titre de comparaison, en 2013, pour la même période considérée, les versements en cession représentaient plus de 32% de l'ensemble des versements réalisés.

La répartition en fonction de la typologie liée à la nature du support des documents⁴ laisse apparaître que les périodiques représentent plus de 70% des versements en cession, les monographies moins de 3% et les thèses près de 27%.

1.3 Collections conservées au titre du stockage provisoire

Les collections conservées au CTLes au titre du stockage provisoire occupent, à la date du 31 octobre 2014, plus de 1,4 kilomètres linéaires, soit plus de 2% de l'ensemble des fonds conservés par l'établissement. Ces documents ne font l'objet d'aucune communication dans le cadre de la fourniture de documents à distance.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2014, l'établissement n'a été saisi d'aucune demande relative au stockage provisoire de documents.

Il convient de souligner que la Bibliothèque de l'École nationale des Chartres procède depuis 2013 à une analyse précise des fonds qu'elle avait déposés au titre du stockage

² Cf. Annexe 1, Calendrier des transferts p. 23

³ Cf. Annexe 3, Tableau page 27

⁴ Cf. Annexe 3 Tableau page 27

provisoire, analyse qui devrait conduire cet établissement à transformer un nombre significatif de mètres linéaires de documents en dépôt. Le travail sur les collections qui est réalisé par les agents de la Bibliothèque de l'École nationale des Chartes donne lieu à un reconditionnement des collections qui modifiera, en fin d'année, le chiffre donné dans le tableau ci-dessous.

Établissement	Date de dépôt	Métrage en ml	Nombre de cartons	Boîtes atypiques	Retour prévu	Durée prévue
<i>Université la Sorbonne nouvelle - Paris 3</i>	28/06/2002	112,80	282		30/06/2018	17 ans
<i>École nationale des Chartes</i>	16/09/2002	72	180		15/09/2015	14 ans
<i>Bibliothèque Jacques Doucet</i>	02/08/2005	111,60	279		30/12/2015	11 ans
<i>Université Paris nord - Paris 13 (bibliothèque marxiste)</i>	11/04/2005	793,60	1 984		10/04/2015	11 ans
<i>Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne</i>	25/05/2009	315,20	788	2	17/05/2014	5 ans
TOTAUX		1 405,20	3 513	2		

1.4 Mouvements et changement de statut des collections

Au cours des dix premiers mois de l'année 2014, la Bibliothèque du Collège de France a récupéré définitivement 1,40 mètres linéaires de collections du « *Canon bouddhique pâli* », qu'elle avait déposés au CTLes en 2006.

Par ailleurs, s'agissant cette fois des transformations de dépôt en cession, la Bibliothèque de l'Institut de France a cédé au CTLes un titre de périodique initialement déposé en 2006. Cette opération a permis au CTLes de fournir à la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine 1,80 mètres linéaires de fascicules du périodique « *Archives of dermatology and siphilology* » dans le cadre de la répartition des titres effectués pour le *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine*.

La Bibliothèque Gernet Glotz a cédé au CTLes des fascicules du périodique « *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* » représentant 1,64 mètres linéaires. Les documents ont été transférés à Persée⁵ en vue d'une numérisation.

Le CTLes a bénéficié d'un don de fascicules du périodique « *Cahiers internationaux* » représentant 0,80 mètres linéaires, en provenance de la Bibliothèque de l'Arsenal de l'Université Toulouse 1 Capitole. Ce don a permis de compléter les collections de l'établissement.

Enfin, le CTLes a fait don de 12 mètres linéaires de thèses de médecine à la Bibliothèque interuniversitaire de santé dont les magasins ont subi un dégât des eaux en cours d'année.

1.5 Dédoublonnage des collections sur les fonds en cession

Les opérations de dédoublonnage ont permis d'éliminer près de 350 mètres linéaires (346,85 mètres linéaires) sur les collections cédées. Il convient de distinguer, d'une part, le dédoublonnage réalisé sur les collections versées depuis le 1^{er} janvier 2014 et, d'autre part, le dédoublonnage rétrospectif qui porte sur les collections cédées à l'établissement depuis 1997.

⁵ Persée : Portail de revues scientifiques en sciences humaines

Les éliminations réalisées dans le cadre des versements courants effectués depuis le 1^{er} janvier représentent plus de 75 mètres linéaires (75,40 mètres linéaires), soit près de 22% (21,62%) des éliminations totales.

Les éliminations qui ont porté sur le rétrospectif, et qui représentent plus de 270 mètres linéaires (271,45 mètres linéaires), concernent exclusivement des fascicules de périodiques. Cette année, ces éliminations ont uniquement porté sur des fascicules relatifs aux titres de médecine relevant du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine*.

1.6 Collections imprimées de périodiques distribuées dans le cadre d'abonnements numériques

Dans le cadre des négociations Couperin, le CTLes a été sollicité par son ministère de tutelle pour le traitement de titres des collections des éditeurs Elsevier et Wiley.

Le CTLes doit ainsi intégrer dans ses propres collections 570 titres de la « *Full collection* » de Wiley, 3 490 fascicules par an.

Pour le contrat 2011-2013, concernant les titres de la « *Freedom collection* » d'Elsevier, le CTLes devait diffuser 153 titres de l'éditeur Elsevier, qui représentaient plus de 2 200 fascicules de périodiques, dont l'abonnement a été souscrit par des établissements de la région parisienne et de province qui sont soit CADIST, soit établissements de référence. Et l'établissement devait par ailleurs intégrer dans ses propres collections 261 titres soit plus de 1 700 fascicules par an (pour les années 2011, 2012 et 2013).

Ce contrat s'est achevé fin 2014. Cependant cet éditeur n'a pas interrompu les envois de fascicules. Le CTLes a poursuivi les opérations de vérification, et de traitement pour la diffusion ou l'intégration aux collections de ces documents.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2014, le CTLes a reçu 2 577 plis représentant 3 106 fascicules :

- Pour Wiley cela représente 78 % des fascicules reçus par l'établissement ;
- Pour Elsevier cela représente 22 % des fascicules reçus par l'établissement jusqu'à présent.

1.6.1 Traitement des collections de périodiques de la « *Full collection* » de Wiley

La totalité des titres reçus a vocation à être intégrée aux collections du CTLes. Il n'est prévu aucune distribution des fascicules de cet éditeur auprès d'autres établissements.

Sur la période considérée, l'établissement a ainsi réceptionné 2 385 plis (colis, blisters et enveloppes) par voie postale ce qui représente :

	Estimation pour un an	Reçu en 2014
Nombre de fascicules	3 490	2 425
Nombre de titres	570	518

Parmi les 2 425 fascicules reçus :

- 115 fascicules (soit 107 titres) sont des documents publiés en 2013 ;
- 14 fascicules sont des exemplaires en double ;
- 5 fascicules sont des documents qui auraient dû être adressés à un autre établissement.

Les fascicules de l'année en cours occupent 14,50 mètres linéaires.

L'ensemble des fascicules de l'année 2013, reçus en 2013 et en 2014, qui représentent 563 titres, ont été traités en intégralité d'un point de vue matériel. Ces exemplaires doivent être signalés dans le SUDOC d'ici le 31 décembre de cette année.

1.6.2 Traitement des collections de périodiques de la « *Freedom collection* » d'Elsevier

Entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2014, le CTLes a reçu 192 colis en provenance de l'éditeur Elsevier.

Sur l'ensemble des 683 fascicules réceptionnés par l'établissement durant la période considérée :

- Répartition par année de publication :

	2011	2012	2013	2014	Total
Nombre de fascicules	56	255	369	3	683
Nombre de titres	21	41	116	2	135

- Répartition par établissement attributaire :

Etablissements	Nombre de titres reçus	Nombre de fascicules
CTLes (CONSERVATION)	90	477
A REDISTRIBUER	45	206
<i>Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)</i>	10	112
<i>Ecole nationale de l'aviation civile à Toulouse (ENAC)</i>	0	0
<i>Université Paris 11 (MATHEMATIQUES) CADIST</i>	33	86
<i>Université de Provence (MEDITERRANEE) CADIST</i>	1	3
<i>Université de Poitiers (MOYEN AGE) CADIST</i>	0	0
<i>Réseau nationale des bibliothèques de mathématiques (RNBM) Strasbourg</i>	0	0
<i>Réseau nationale des bibliothèques de mathématiques (RNBM) Toulouse</i>	1	5
TOTAL	135	683

En collaboration avec la BIU Santé qui a repris, depuis mars 2014, le dossier relatif à la ventilation des titres Elsevier reçus au titre des CADIST (ou bibliothèques de référence), des opérations de vérification ont été menées au sein de l'établissement.

Au terme de ce travail il est apparu que :

- 101 fascicules sont manquants pour les titres reçus ;
- 70 titres n'ont jamais été adressés au CTLes.

La BIU Santé a fait suivre à l'éditeur le résultat du travail mené en interne par le CTLes.

1.6.2.1 Les titres Elsevier conservés par le CTLes

Les collections destinées à être conservées au CTLes représentent 247 titres, soit 32 mètres linéaires. La totalité des titres a été localisée dans le catalogue. La localisation dans le catalogue national (SUDOC) interviendra d'ici décembre 2014.

1.6.2.2 Les titres redistribués par le CTLes

Le CTLes doit redistribuer des titres à huit établissements de région parisienne et de province.

- Établissements de la région parisienne :
Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), Université Paris Sud-Paris 11.
- Établissements de province :
Université d'Aix-Marseille, Université de Poitiers, Réseau national des bibliothèques de mathématiques (RNBM) de Strasbourg et de Toulouse, École nationale d'aviation civile de Toulouse (ENAC), École nationale vétérinaire agroalimentaire (ONIRIS).

La totalité des établissements a signé une convention avec le CTLes pour l'envoi des documents. Il convient de rappeler ici que l'École nationale vétérinaire Chantrier (ONIRIS) ne souhaite pas recevoir les titres qui lui sont destinés.

Le CTLes doit redistribuer d'ici la fin de l'année 2014 des documents aux établissements suivants :

- CEA : 218 fascicules ;
- ENAC : 5 fascicules ;
- Université Paris Sud-Paris 11 : 686 fascicules ;
- Université Aix Marseille : 3 fascicules ;
- Université Toulouse 3 – Paul Sabatier : 88 fascicules.

2. La communication des collections

***Le nombre des demandes de prêt a connu un accroissement de près de 100%.
En termes de communications, le CTLes a fourni sur les dix premiers mois de l'année 17 361 documents.***

Plus de 43% de ces documents sont des collections appartenant au fonds de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne qui ont été communiquées à cet établissement.

La bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, la Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'Art et le Centre Censier de l'Université Sorbonne nouvelle Paris 3, sont les bibliothèques qui ont bénéficié du nombre plus important de communications.

2.1 Évolution des demandes de prêt

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2014, le CTLes a été saisi de 18 980 demandes de prêt alors qu'en 2013, pour la même période, le nombre de demandes était de 9 582. L'augmentation du nombre de demandes entre 2013 et 2014, sur la période considérée, est de 98,07%.

Cette augmentation est liée au traitement par les agents de l'établissement des demandes portant sur les collections de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) restées au CTLes après la réouverture de la bibliothèque. Le fonds, qui représente plus de

12 300⁶ mètres linéaires de collections, a fait l'objet de plus de 43% (43,30%) de l'ensemble des communications réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014⁷.

L'augmentation du prêt sur les fonds en dépôt et en cession, à l'exception des fonds de la BIS qui viennent d'être évoqués, représente plus de 7% (7,32%) par rapport aux communications réalisées en 2013 sur la même période considérée.

Avec 17 361 documents communiqués contre 9 168 en 2013, le taux de satisfaction des demandes représente plus de 91% (91,47%). Ce chiffre traduit une augmentation des échecs de communication. En effet, le taux d'insatisfaction était de moins de 5% (4,32%) en 2013, alors qu'il est de près de 9% (8,53%) en 2014⁸.

Une analyse des raisons à l'origine de ces demandes insatisfaites sera présentée lors du rapport d'activité qui sera présenté aux administrateurs en début d'année 2015. Mais d'ores et déjà, il apparaît que l'augmentation du nombre des demandes et l'application de procédures distinctes, selon qu'il s'agit de demandes portant sur les fonds enregistrés dans le système de gestion ou de fonds Sorbonne qui ne sont pas enregistrés, sont des sources d'erreurs.

Les bibliothèques versantes empruntent majoritairement leurs propres documents. Ces prêts représentent un total de 16 245 documents, soit plus de 93% (93,57%) de l'ensemble des communications, alors que ceux-ci représentaient plus de 71% des prêts en 2013.

Les communications des collections appartenant à la BIS qui sont réalisées en totalité au bénéfice de cet établissement expliquent cette progression.

Plus de 78% (78,40%) des communications, soit 13 612 documents, concernent trois bibliothèques :

- la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne qui a reçu 7 589 documents ;
- la Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art qui a reçu 4 924 documents ;
- le Centre Censier de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 qui a reçu 1 099 documents.

Les communications réalisées au profit des bibliothèques versantes, et qui portent sur des documents qui appartiennent ou ont appartenu à d'autres établissements versants, demeurent limitées. Elles représentent seulement 1,29% (199 documents) de l'ensemble des communications.

Il convient enfin de souligner que plus de 6% (6,43%) des communications (1 116 documents) ont été réalisées à destination des bibliothèques non versantes.

2.2 Typologie des documents communiqués⁹

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2014, plus de 57% (57,06%) des demandes ont porté sur les monographies. En 2013, sur la même période considérée, plus de 61% des demandes portaient déjà sur les monographies.

⁶ Il est à souligner que pour ces collections, qui n'ont pas été versées dans le cadre d'un marché de transfert, et de ce fait n'ont jamais été enregistrées dans le système intégré d'archives, le dispositif de traitement des demandes est plus complexe.

⁷ Cf. Annexe 5, Comparaison communications FLORA / BIS p. 30

⁸ Cf. Annexe 5, Comparaison échecs de communication FLORA / BIS p. 30

⁹ Cf. Annexe 5, Graphiques p.28

L'importance des demandes de monographies peut sans doute s'expliquer à la fois en raison de la nature des versements réalisés par les bibliothèques qui déposent depuis 2009 des collections de monographies récentes, très demandées, et par une offre de plus en plus riche d'accès aux périodiques en ligne, qui se traduit par une baisse des demandes pour ce type de documents.

Il convient de noter, par ailleurs, que les périodiques représentent plus de 25% (25,03%) des communications, alors que les thèses et les mémoires, quant à eux, n'en représentent que près de 18% (17,91%).

L'analyse des domaines disciplinaires dont relèvent les documents prêtés ne prend pas en compte les documents de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne. En effet ces documents n'étant pas enregistrés dans le système de gestion du CTLes, il n'est pas possible d'extraire des données statistiques.

La ventilation par sujets est la suivante :

- Plus de 41% des prêts concernent des documents appartenant au domaine des Arts ;
- Près de 29% des prêts concernent des documents appartenant au domaine des Sciences humaines ;
- Plus de 15% des prêts concernent des documents appartenant au domaine des Lettres et Langues ;
- Près de 7% des prêts concernent des documents appartenant au domaine du Droit ;
- Plus de 3% des prêts concernent des documents appartenant au domaine de la Médecine ;
- Plus de 2% des prêts concernent des documents appartenant au domaine des Sciences ;
- Près de 3% des prêts concernent des documents appartenant aux domaines de l'Économie ou des Sciences sociales.

2.3 Réclamation de documents non retournés suite à un prêt

Une campagne de relance portant sur des documents non rendus, et dont le retour était prévu avant le 21 décembre 2013, a été effectuée au cours du second trimestre 2014 et a fait apparaître 208 documents non encore restitués.

Le récolement effectué au cours du mois d'octobre fait état de 103 documents retournés à l'établissement. Sur les 105 documents restant en attente de retour, 21 ont été empruntés dans le cadre d'une opération de numérisation par l'IHEAL.

Un deuxième recensement portant sur les documents empruntés entre le 1^{er} décembre 2013 et le 1^{er} juillet 2014 fait apparaître 224 documents encore en prêt au 30 octobre 2014.

La procédure de réclamation des prêts reste lourde et est sujette à plusieurs vérifications en magasin. Les relances automatiques par mail, dont la mise en place est une priorité de l'établissement pour 2015, devrait permettre un allègement des procédures.

3. Le traitement des collections

Du 1er janvier au 31 octobre 2014, le catalogue local a été enrichi de 72 390 titres, suite essentiellement à des localisations automatiques réalisées par l'ABES.

Le travail qui est réalisé dans le catalogue du Système universitaire de documentation (SUDOC) porte principalement sur des localisations. Les créations de notices bibliographiques portent quant à elles principalement sur des thèses et elles sont réalisées dans le cadre du catalogage rétrospectif des fonds en cession.

Le traitement bibliographique des collections recouvre non seulement le travail de localisation et de création de notices dans le Système universitaire de documentation (SUDOC), mais il recouvre aussi la saisie des données descriptives des documents transférés dans le système intégré de gestion d'archives de l'établissement.

Le service compte 5 agents qui représentent 3,30 ETPT mobilisés sur les tâches qui ont été décrites ci-dessus.

3.1 Inventaire des collections

L'inventaire des collections regroupe d'une part les opérations de localisation des documents en dépôt dans le catalogue local ainsi que les localisations et les créations de notices dans le catalogue national (SUDOC) pour les documents qui deviennent la propriété du CTLes.

3.1.1 Enrichissement du catalogue local

Du 1er janvier au 31 octobre 2014, le service a enregistré 72 390 titres (périodiques, monographies et thèses) :

- 26 688 titres de monographies soit 39,63% des créations de titres. En 2013 sur la même période considérée 40 306 notices avaient été créées ;
- 42 100 titres de thèses soit 58,16% des créations de titres. En 2013 sur la même période considérée 9 620 notices avaient été créées ;
- 1 602 titres de périodiques soit 2,21% des créations de titres. En 2013 sur la même période considérée 855 notices avaient été créées ;

3.1.2 Créations de notices dans le catalogue national

Au 31 octobre 2014, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 324 325 documents localisés.

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2014, l'établissement s'est localisé sur 9 037 notices, parmi celles-ci, 7 796 sont le résultat d'une exemplarisation automatique réalisée par l'ABES et 1 241 notices ont été saisies directement dans le SUDOC par les agents de l'établissement.

L'établissement a par ailleurs créé, entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre, 379 notices bibliographiques, dont 276 ont été créées au titre du catalogage rétrospectif sur des fonds présents en magasins mais qui n'étaient pas signalés :

Les corpus concernés sont les suivants :

- Thèses d'odontologie soutenues entre 1973 et 1986, cédées par la Bibliothèque interuniversitaire de santé (202 notices bibliographiques créées) ;

- Thèses scientifiques soutenues à l'Université Pierre et Marie Curie, cédées en 2002 au CTLes par l'Université Paris-Sud (74 notices bibliographiques créées).

Ce travail de catalogage rétrospectif a également occasionné la création de 283 notices d'autorité (notices relatives aux auteurs et aux mots matière) dans le SUDOC.

Au titre du catalogage courant, dans le cadre des versements réalisés en cours d'année, le service a créé 103 notices bibliographiques.

Il s'agit de thèses de médecine cédées par la Bibliothèque Dechaume de l'Université Pierre et Marie Curie (91 notices bibliographiques créées et 100 notices d'autorité).

Tableau récapitulatif des créations de notices

	Inventaire courant	Catalogage rétrospectif	Total
Notices bibliographiques	103	276	379
Notices d'autorités	100	283	383
Notices d'exemplaires	8 632	405	9 037
Total	8 835	964	9 799

3.1.3 Chantiers ponctuels

Un mouvement de près d'un kilomètre de collections a été réalisé dans l'un des magasins traditionnels. Ce mouvement avait pour objet de libérer deux armoires afin de permettre leur démontage dans la perspective de la construction d'un nouveau couloir permettant l'accès au nouveau bâtiment.

Par ailleurs, un chantier dédié au métrage détaillé des versements de thèses intervenus depuis l'ouverture du centre a été réalisé. Les collections concernées représentent 12 kilomètres linéaires répartis sur deux magasins traditionnels.

L'objectif était de réaliser un fichier informatisé recensant l'ensemble des données topographiques et métriques des différents fonds.

4. Les plans de conservation partagée

L'activité du service chargé de la mise en place et de l'animation des plans de conservation partagée connaît une montée en charge sans précédent qui devrait encore s'accroître dans le cadre du dispositif Collections d'excellence (CollEx) initié par le ministère.

Sur les dix premiers mois de l'année, les transferts de collections intervenus dans le cadre du Plan de conservation partagée des périodiques de médecine représentent plus de 62 mètres linéaires.

Les transferts concernant le CTLes représentent 52,13 mètres linéaires, soit près de 84% de l'ensemble des métrages linéaires transférés.

Le CTLes s'est porté pôle de conservation pour 166 nouveaux titres.

La mise en place et le développement des plans de conservation partagée en LSHS ont également mobilisé le service. Celui-ci continue de travailler à l'amélioration de la base de gestion des états de collection et à la coordination des opérations de récolement et de signalement des collections, menées aussi bien en interne qu'au sein des établissements partenaires.

4.1 Le Plan de conservation partagée des périodiques de médecine

4.1.1 Bilan des transferts intervenus depuis le 1^{er} janvier 2012

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2014, on enregistre 46 transferts portant sur 156 titres de périodiques et représentant plus de 62 mètres linéaires de collections. Ces transferts ont permis de compléter les collections des pôles de conservation dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine*¹⁰ (PCMed).

Pour sa part, le CTLes a participé en tant qu'expéditeur ou destinataire à 10 transferts de collections. L'établissement a émis 5 propositions de don, qui ont porté sur un total de 83 titres représentant 52,13 mètres linéaires, soit près de 84 % de la volumétrie totale transférée dans le cadre du plan sur la période considérée.

Le CTLes a par ailleurs assuré la prise en charge logistique de deux transferts de collections, représentant 5,22 mètres linéaires, à destination de la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, l'un en provenance de la Bibliothèque Bichat de l'Université Paris Diderot – Paris 7, l'autre en provenance de la Bibliothèque de médecine de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne.

4.1.2 Constitution et traitement des listes

À la date du 31 octobre 2014, 9 284 titres de périodiques sont intégrés dans la base de données du plan.

Entre janvier et octobre l'activité a porté sur 8 listes thématiques de titres pour un total de 332 titres.

Le corpus a été enrichi de 219 titres supplémentaires qui n'avaient pas été retenus initialement lors du traitement des premières listes.

Par ailleurs, les 10 dernières listes thématiques, constituées par le CTLes et comprenant un total de 453 titres, ont été publiées dans la base de données du PCMed le 9 septembre 2014.

¹⁰ Cf. Annexe 6, Bilan des transferts réalisés entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2014 p. 31

À ces listes nouvellement publiées s'ajoute une nouvelle liste pluridisciplinaire de titres relevant de thématiques déjà traitées, qui comporte 403 titres de périodiques. Ce sont donc au total 857 nouveaux titres qui ont été intégrés au plan. La date limite de traitement de ces listes a été fixée au 31 juin 2015.

En 2015, l'intégration au plan des titres de pharmacie portera le corpus initial de 10 000 à plus de 11 000 titres.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre, le CTLes s'est d'ores et déjà porté pôle de 166 nouveaux titres. Le CTLes est pôle de conservation pour 839 titres, ce qui le place au deuxième rang derrière la Bibliothèque interuniversitaire de santé (5 710 titres) et devant la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine (739 titres).

4.1.3 Désherbage dans le cadre du plan

Les propositions de don émises par le CTLes à l'attention des pôles de conservation et qui demeurent sans suite donnent lieu à la mise au pilon des fascicules concernés dans le cadre du désherbage des collections.

Du 1^{er} janvier au 31 octobre, ces opérations de désherbage ont porté sur un total de 54 titres de périodiques, soit près de 5 000 fascicules et se sont traduites par la mise au pilon de plus de 271,45 mètres linéaires de collections (contre 270 mètres linéaires l'année dernière sur la même période).

L'ensemble de ces opérations de désherbage a eu pour conséquence l'élimination de 813 notices dans le système intégré de gestion d'archives (SIGA) de l'établissement.

Alors que le traitement des titres rattachés au PCMed touche à sa fin, l'importance du métrage linéaire pilonné depuis deux ans s'explique par la volonté de tendre vers la meilleure lisibilité possible de la carte documentaire des collections de périodiques de médecine, en poursuivant toujours l'objectif d'atteindre la plus grande complétude des collections conservées par les pôles de conservation.

Cet effort va de pair avec celui portant sur l'attribution des titres orphelins.

4.1.4 Traitement des titres orphelins

Les titres orphelins sont, au 31 octobre 2014, au nombre de 1 490 sur les listes thématiques déjà traitées.

Le service a identifié ces titres qui ne sont rattachés à aucun pôle de conservation, en distinguant, notamment, les titres qui ne relèvent pas du plan, ceux n'ayant qu'une seule localisation, ou encore ceux pour lesquels les bibliothèques localisées ont d'ores et déjà indiqué ne pas souhaiter se porter pôle.

Des listes ont également été établies, pour chaque établissement participant, afin de recenser les titres pour lesquelles la bibliothèque concernée pourrait se porter pôle, dans la mesure où elle est la seule localisée ou la seule possédant l'état de collection le plus important, et éventuellement l'abonnement en cours.

Sur la base de ces informations, des réunions auprès de chaque référent seront organisées par les deux co-animateurs à partir du mois de novembre, afin de permettre de valider la sortie de certains titres du plan, ainsi que l'attribution d'autres titres à l'une des bibliothèques participantes (dont le CTLes).

4.1.5 Animation du réseau

Le CTLes continue d'assurer, auprès de l'ensemble des bibliothèques participantes, le suivi, l'assistance et la formation à l'utilisation de la plate-forme de travail partagé *Flora* destinée à stocker l'ensemble des documents de suivi qui sont produits dans le cadre du plan et à en faciliter l'exploitation.

Le CTLes et la BIU Santé ont proposé, le 13 octobre 2014, une nouvelle formation à la méthodologie et aux outils du PCMed auprès de 6 collègues des bibliothèques participant au plan.

Le CTLes a par ailleurs organisé, le 10 septembre, la réunion annuelle du comité de pilotage du PCMed, qui s'est déroulée sur le site de Bussy Saint-Georges¹¹.

Cette réunion a pour objectif de présenter, comme chaque année, le bilan du plan mis à jour au 31/12/13, de faire le point sur l'état d'avancement du traitement et de la publication des listes de titres, et d'évoquer le futur du plan (mise en place d'un groupe de travail pour l'intégration de la pharmacie, attribution des titres orphelins...), alors que le traitement des listes thématiques arrive à son terme.

Ce fut aussi l'occasion pour le CTLes d'informer ses partenaires sur le travail réalisé dans le cadre des plans de conservation partagée en lettres, sciences humaines et sociales, et de proposer l'utilisation à terme de la base de gestion des états de collections développée sous PMB. Cette base est utilisée aujourd'hui pour tous les plans de conservation partagée à l'exception du *Plan des périodiques de médecine*.

Cette proposition a reçu un accueil favorable ; une nouvelle réunion est prévue au mois de juin 2015¹².

4.2 Les plans de conservation partagée en lettres, sciences humaines et sociales

4.2.1 Le Plan de conservation partagée des périodiques en arts du spectacle

Le CTLes a effectué, avec le référent de la bibliothèque du Centre Censier de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, co-animatrice du plan, une série de visites auprès des bibliothèques centrales des Universités Paris Diderot – Paris 7, Paris 8 – Vincennes Saint-Denis et Paris Ouest Nanterre La Défense.

Ces réunions ont permis de faire le point sur l'état d'avancement des opérations et les difficultés éventuellement rencontrées en termes de manipulation de la base PMB ou de signalement des états de collection et des plans de conservation partagée dans le SUDOC.

A l'issue de ces opérations, la base de gestion PMB recense un corpus de 373 titres ayant au moins un pôle de conservation, et 29 titres orphelins sur les 402 périodiques aujourd'hui intégrés au *Plan de conservation partagée des périodiques en Arts du spectacle* (PCAS).

Si le CTLes joue un rôle de coordination de ces opérations, il a également procédé, au même titre que toutes les autres bibliothèques participantes, aux opérations de récolement, de mises à jour du SUDOC si nécessaire, et de positionnement comme pôle de conservation.

Les 31 titres possédés par le CTLes ont ainsi été traités, et l'établissement s'est porté pôle de conservation pour 15 d'entre eux.

¹¹ Ce point est inscrit à l'ordre du jour du présent CA

¹² Cf. Annexe 7, Compte rendu de la réunion du Comité de pilotage du PCMed du 10 septembre 2014 p.32

La base de gestion PMB a vocation à permettre la gestion de plans de conservation partagée à l'échelle nationale.

Le CTLes, dans le cadre du Comité de pilotage restreint des plans de conservation partagée en lettres et sciences humaines et sociales, a donc souhaité proposer à d'autres bibliothèques universitaires, situées en région et possédant des collections de périodiques relevant du champ disciplinaire des arts du spectacle, d'intégrer ce plan.

Ainsi, suite à des réunions avec la direction du SCD de l'Université Lille 3 et du SCD de l'Université de Poitiers, l'intégration de ces deux établissements a été réalisée, et les états de collection ajoutés dans PMB (en juillet pour Lille 3, en octobre pour Poitiers). La Bibliothèque centrale de l'Université Lille 3 et la BU Droit/Lettres de l'Université de Poitiers doivent désormais traiter à leur tour les titres sur lesquels elles se trouvent localisées.

Il apparaît opportun d'associer, dès 2015, la Bibliothèque de la cinémathèque française au *Plan de conservation partagée des périodiques des Arts du spectacle*.

Au 31 octobre 2014, l'ensemble des développements demandés par le CTLes au prestataire PMB ont été réalisés. Ceux-ci portaient principalement sur l'amélioration de l'interface de recherche avancée de la base de gestion des états de collection, outil de gestion des PCP.

D'autres améliorations ont été demandées à la Société PMB Services lors d'une réunion organisée le 26 septembre.

Il a été demandé notamment à PMB Services de chiffrer des développements supplémentaires visant à améliorer l'ergonomie de la base, à offrir davantage de possibilités de recherche, et à anticiper la montée en charge des différents plans de conservation partagée.

4.2.2 Lancement des plans de conservation en géographie et en philosophie

Les deux premières réunions des Comités thématiques de géographie et de philosophie se sont tenues le 25 septembre à la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS).

Elles avaient pour objectif de déterminer quelles bibliothèques seraient co-animatrices aux côtés du CTLes, et quels seraient les corpus de départ et la liste des bibliothèques susceptibles de participer aux plans dès leursancements.

La bibliothèque de géographie de la BIS sera copilote pour le plan de conservation partagée des périodiques de géographie, et la BIS sera copilote pour le plan de conservation partagée des périodiques de philosophie.

Le corpus de départ comporte en géographie 1 294 titres sélectionnés parmi les titres possédés par la Bibliothèque de géographie. En philosophie, le corpus de départ est constitué de plus de 400 titres possédés par la BIS. Ces corpus ont vocation à évoluer au fur et à mesure que les établissements rejoindront le dispositif.

Pour ces deux plans de conservation partagée, un premier cercle de bibliothèques participantes a été défini.

Ainsi, outre les co-animateurs, les établissements suivants participeront à la fois au plan de conservation partagée de géographie et de philosophie :

- Bibliothèques centrales des Universités de Sorbonne Nouvelle – Paris 3, Paris Diderot – Paris 7, Paris 8 – Vincennes Saint-Denis et Paris Ouest Nanterre La Défense Paris 10;
- Campus Condorcet ;
- Bibliothèque de Sciences Po.

La Bibliothèque Sainte-Geneviève participera pour sa part uniquement au plan de conservation partagée de philosophie.

D'autres établissements qui disposent de collections de référence, en Île-de-France ou en province, seront contactés afin de connaître leur éventuel intérêt pour rejoindre le dispositif.

Deux nouvelles réunions, du Comité thématique Géographie et du Comité thématique Philosophie, sont programmées pour le mois de janvier 2015.

4.3 Au-delà des PCP en médecine et en LSHS

4.3.1 Le Plan de conservation partagée en STAPS

Le CTLes a rencontré, au mois de juillet, la direction du SCD de l'Université Paris-Sud pour la mise en place d'un plan de conservation partagée en STAPS qui sera limité dans un premier temps aux titres de périodiques de niveau recherche.

Un travail préparatoire a été mené au sein de cet établissement afin d'établir à la fois une liste des titres susceptibles d'être rattachés à la discipline et une liste des bibliothèques concernées à l'échelle nationale.

La liste compte 294 titres, dont 96 ont été identifiés par le CTLes comme faisant d'ores et déjà partie du PCMed.

Il a été convenu que le SCD de l'Université Paris-Sud, qui a vocation à être co-animateur du plan, contacterait des bibliothèques possédant des fonds importants dans le domaine des STAPS sur le territoire national, afin de leur proposer de participer au lancement de ce plan.

4.3.2 Le Plan de conservation partagée en mathématiques

Cette partie fait l'objet d'un point inscrit à l'ordre du jour du présent CA.

4.4 Collaboration avec l'ABES

Le CTLes participe aux réflexions visant à améliorer le signalement des plans de conservation partagée (notamment pour détailler les lacunes des états de collection et identifier les pôles de conservation) dans le SUDOC.

Il a ainsi participé, le 22 mai, à la journée des centres régionaux du réseau Sudoc-PS, au cours desquelles il a insisté sur la nécessité d'avancer rapidement sur ces questions, relayant également en ce sens les demandes de ses partenaires dans le cadre des plans de conservation partagée.

Le CTLes a demandé à l'ABES cinq extractions du SUDOC, entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2014, afin de mettre à jour les données des plans de conservation partagée des périodiques des arts du spectacle (quatre extractions) et de géographie (une extraction) dans la base de gestion PMB.

La collaboration entre l'ABES et le CTLes dans le cadre des dispositifs de conservation partagée fait l'objet d'une convention qui sera examinée en séance.

5. Valorisation et présentation de l'établissement

Dans le cadre de la valorisation de l'établissement, le CTLes a organisé pour la cinquième année consécutive une manifestation professionnelle. Ces 5^{es} Journées professionnelles

qui ont eu pour thème « *Quelles collections pour quelles bibliothèques : accessibilité, valorisation et conservation* » ont eu lieu à la BULAC les 23 et 24 juin¹³.

Le CTLes, dont les actions de communication à l'international se sont multipliées, est désormais régulièrement sollicité par des établissements étrangers qui souhaitent pouvoir échanger dans un contexte professionnel sur les pratiques de l'établissement en termes de gestion et de modèle économique, de conservation et de communication des collections.

5.1 Journées professionnelles organisées par le CTLes

Les journées professionnelles organisées par le CTLes en juin 2014 ont réuni 145 participants dont 86 payants, et 14 intervenants. Un bilan détaillé de ces journées sera présenté lors du premier CA de 2015.

En 2015, l'établissement organisera les 18 et 19 juin 2015, une manifestation ayant pour thème : « *Le prêt entre bibliothèques : entre rationalisation et nouveaux défis* ». Le programme détaillé de ces journées ainsi que le budget y afférent seront présentés à l'occasion du premier CA de 2015.

5.2 Visites sur site

Le CTLes a poursuivi tout au long de l'année 2014 sa politique de valorisation de l'établissement notamment par des présentations et des visites du site.

Dans le cadre de la présentation de l'établissement et de ses activités, le CTLes a accueilli trois personnes de l'INIST, deux permanents de l'ONG Bibliothèques sans frontières et trois collègues de Persée.

En ce qui concerne la promotion de son action, et dans la perspective de fluidifier les échanges avec les bibliothèques partenaires, l'établissement a reçu huit collègues de l'INHA, trois collègues de la bibliothèque de l'École nationale des Chartes, et douze agents travaillant pour le Campus Condorcet.

Enfin, le CTLes a accueilli le groupe projet des conservateurs stagiaires de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, chargé d'étudier la faisabilité de la mise en place d'un réseau de prêt entre bibliothèques en Île-de-France.

5.3 Voyages professionnels et Voyage d'études

5.3.1 Voyages professionnels

Au cours de l'année 2014, la directrice adjointe s'est rendue à Chicago pour assister à une réunion de travail du Comité permanent de l'IFLA *Construction des bibliothèques et équipement*. La directrice adjointe a par ailleurs accompagné le directeur et le chef du Pôle valorisation des collections à Londres pour une réunion à la Bibliothèque de l'*Imperial College* sur la conservation partagée. L'un des objectifs de cette réunion consistait à comparer les fonctionnalités de la base de gestion des états de collection et de la plateforme de travail collaboratif des deux établissements.

Le directeur a organisé un voyage à Poitiers sur l'invitation de la directrice du Service commun de l'Université de Poitiers. À cette réunion, qui a permis l'adhésion de la bibliothèque universitaire au dispositif de la conservation partagée pour les périodiques des arts du spectacle, ont participé les agents en charge du dossier au CTLes. Cette

¹³ Le compte rendu des 5^{es} professionnelles du CTLes figure à l'adresse suivante : http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/quelles-collections-pour-quelles-bibliotheques_64704 (consulté le 6 novembre 2014)

réunion a par ailleurs permis de définir les modalités du voyage d'études qui aura lieu en 2015 à Poitiers et qui donnera lieu à la mise en place d'ateliers thématiques.

5.3.2 Participation à des congrès

Le directeur a fait une intervention à la Journée du CR SUDOC PS Nord Pas de Calais qui s'est tenue à Lille le 5 juin 2014¹⁴. Cette journée a été suivie le lendemain d'une séance de travail sur le Plan de conservation partagée des arts du spectacle à laquelle ont aussi participé les agents chargés de ce dossier au CTLes. C'est au cours de cette réunion de travail que la directrice de l'Université de Lille 3 Charles de Gaulle a donné son accord pour intégrer le dispositif mis en place par le CTLes.

L'établissement a participé aux Journées de l'ABES à Montpellier ainsi qu'à la Journée CR SUDOC PS. Cette participation a permis de recueillir les informations relatives à une éventuelle adhésion de l'établissement au SIGB mutualisé. La participation à la Journée CR SUDOC PS qui a lieu traditionnellement à la suite des Journées de l'ABES est désormais un rendez-vous régulier pour le CTLes qui doit à cette occasion communiquer sur le dossier des plans de conservation partagée auprès des représentants de l'ensemble des centres régionaux des publications en série.

Le CTLes a présenté un poster au 80^e Congrès de l'IFLA qui s'est tenu à Lyon en août 2014. La directrice adjointe est par ailleurs intervenue dans le cadre d'une table ronde intitulée « *Best Practices for Legacy Collections Storage Initiatives : Panel Discussion on Collaborative Storage* » lors de la Conférence satellite de l'IFLA organisée conjointement à Paris par les sections *Construction et équipement de bibliothèques* et *Acquisition et développement des collections*. Cette intervention donnera lieu à la publication d'un article collaboratif dans la revue « *027.7 - Zeitschrift für Bibliothekskultur* ».

Enfin, le directeur et la directrice adjointe ont présenté une communication intitulée « *The CTLes, France : A Case Study of Best Practice in Collaborative Storage* » à la Conférence internationale *Library Space and Content Management for Networked Society*, qui s'est tenue à la Christ University de Bangalore du 18 au 20 octobre 2014.

5.3.3 Voyage d'études

Le voyage d'études organisé par le CTLes les 6 et 7 février 2014 comportait un programme réalisé en commun avec l'Université de Lille 3. Il s'agissait en premier lieu, de présenter aux participants (personnels du CTLes et du SCD) les deux établissements et les activités des agents et de participer en second lieu à des ateliers thématiques¹⁵.

Des agents sont ainsi intervenus pour décrire et expliquer leurs métiers. Les ateliers thématiques animés conjointement par des agents des deux établissements ont porté sur :

- L'organisation des magasins et la rationalisation des espaces ;
- La mise en place d'un plan de conservation partagée pilotée par le CTLes et la comparaison avec les plans de conservation partagée initiés par les CR SUDOC PS ;
- L'amélioration du service du prêt du point de vue du traitement des demandes, de la ponction des documents en magasins et de la facturation.

¹⁴ Le programme de cette journée d'études, qui s'est tenue le 5 juin 2014, figure à l'adresse suivante : <http://cr69blog.files.wordpress.com/2014/05/programme-journc3a9e-dc3a9tude-sudoc-ps-du-5-juin-2014.pdf> (consulté le 6 novembre 2014)

¹⁵ Le compte-rendu du voyage d'études au SCD de Lille 3 est consultable à l'adresse suivante : <http://bsa.biblio.univ-lille3.fr/blog/2014/06/journee-scd-lille-3-ctles/> (consulté le 6 novembre 2014)

À l'instar des années précédentes, ce voyage d'études, auquel ont participé 15 agents du CTLes, donnera lieu à une présentation lors de la réunion de début d'année au mois de janvier.

En 2015, le CTLes souhaite organiser un voyage d'étude à l'Université de Poitiers sur le modèle du voyage d'études réalisé à Lille. Le programme est en cours de réalisation.

6. Les personnels

L'année 2014 a été marquée par la nomination d'un bibliothécaire assistant spécialisé et d'un ADJENES par voie de concours. Un deuxième agent du corps des ADJENES a rejoint l'établissement par voie de mutation.

L'établissement compte au 31 octobre 2014 deux postes sur son budget : 1 poste de catégorie B et 1 poste de catégorie C. Ces deux agents sont affectés au Pôle chargé du traitement intellectuel des collections.

Au 31 octobre 2014, le nombre d'agents affectés au CTLes, sur le site de Bussy-Saint-Georges est de 26 agents. L'établissement compte par ailleurs aussi deux agents mis à disposition dans d'autres établissements.

Pour le site de Bussy Saint-Georges, l'établissement compte 22 titulaires, 2 contractuels recrutés sur des postes vacants et 2 agents recrutés sur budget propre.

6.1 Personnels titulaires

6.1.1 Filière des bibliothèques

Dans la filière des bibliothèques nous comptons 15 postes sur site pourvus par des agents titulaires :

- 1 conservateur général ;
- 1 conservateur des bibliothèques ;
- 1 bibliothécaire ;
- 6 bibliothécaires assistants spécialisés ;
- 6 magasiniers des bibliothèques.

À ces personnels, il convient d'ajouter 2 postes mis à disposition :

- 1 conservateur affecté au Centre international d'enregistrement des publications en série (Centre ISSN International) ;
- 1 magasinier principal des bibliothèques affecté au Centre interinstitutionnel pour la diffusion des publications en sciences humaines.

6.1.2 Filière administrative

Dans la filière administrative, nous comptons 4 postes pourvus par des agents titulaires :

- 1 attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- 1 secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- 2 adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

6.1.3 Filière ITRF

Dans la filière des ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation, nous comptons 3 postes pourvus par des agents titulaires.

- 1 ingénieur d'études chargé du système d'information documentaire ;
- 2 adjoints techniques de recherche et formation.

6.2 Personnels contractuels sur postes vacants

Le CTLes compte 2 agents contractuels employés sur des postes vacants (2 C).

- 1 magasinier des bibliothèques ;
- 1 adjoint technique de recherche et formation.

6.3 Personnels contractuels sur budget propre

Le CTLes compte au 31 octobre 2014, 2 agents recrutés sur budget propre :

- 1 agent de catégorie B (à plein temps) ;
- 1 agents de catégorie C (à plein temps).

7. Modifications du règlement intérieur

Il est apparu nécessaire de réviser et de modifier certains articles du règlement intérieur et d'y inclure notamment un article sur la mise en place du télétravail.

Toutes ces modifications ont été présentées lors du dernier Comité technique qui s'est tenu le 22 septembre 2014. Ce point fera l'objet d'un examen en séance.

8. Le développement informatique

8.1 Refonte du site internet de l'établissement

La refonte du site web a été réalisée en 9 mois grâce notamment au recrutement d'un agent contractuel à plein temps de janvier à fin septembre 2014.

Après avoir réalisé un audit du site web existant, le marché a pu être lancé le 28 février 2014, mais il a été déclaré sans suite.

Le marché a été relancé le 9 avril 2014 et attribué au groupement de sociétés AMBIKA et ZEDRIMTIM, le 26 mai 2014. La mise en ligne du site le 23 septembre 2014.

La refonte du site web a tout d'abord permis une mise en conformité avec les standards actuels du web en termes de graphisme, d'ergonomie, d'accessibilité, mais aussi de technologie et de fonctionnalités. Parmi les nouvelles fonctionnalités, on peut citer l'inscription à une newsletter, une partie actualités mise en valeur en page d'accueil, une galerie d'images, un espace de partage de documents ouvert à des bibliothèques partenaires...

Le site est désormais en ligne ; mais si les principales fonctionnalités sont déjà présentes, la newsletter et la version anglaise du site devront être développées en 2015.

8.2 Développement de la base de gestion des états de collection des périodiques

En 2014, le CTLes a poursuivi son travail avec la société PMB Services pour améliorer les fonctionnalités de la base de gestion des états de collection des périodiques. Cet outil est dédié à la gestion des plans de conservation partagée co-animés par le CTLes à l'exception du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine*.

Les développements et les paramétrages qui ont été demandés en 2013 et au début de l'année 2014 ont été livrés. La base est désormais fonctionnelle et elle fait l'unanimité auprès de l'ensemble des utilisateurs.

À compter du 1^{er} novembre la base passe en production. Le CTLes a souscrit à compter de cette date un hébergement mutualisé au sein de la société PMB. Cette solution permettra d'améliorer les performances de la base en termes de flux d'information et de rapidité dans les temps de réponse.

En 2015, le CTLes souhaite faire améliorer les possibilités de recherche et faire développer un module interne au système permettant de gérer plusieurs plans de conservation partagée de manière simultanée.

8.3 Le catalogue et la plateforme de travail collaboratif

Ces deux outils ont été développés par la société FLORA.

Le catalogue de l'établissement est toujours sous maintenance et fonctionne de manière satisfaisante.

Le travail sur la mise en place des relances automatiques pour les documents non rendus amorcé en 2012 n'a pas abouti et sera poursuivi en 2015.

Si la partie professionnelle du catalogue donne satisfaction, il n'en va pas de même pour l'application destinée au public. Un groupe de travail sera constitué en 2015 afin de réaliser une analyse de l'existant et de proposer les préconisations qui pourraient améliorer la visibilité des informations et faciliter les recherches.

La plateforme de travail collaboratif qui est aujourd'hui utilisée essentiellement dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine* est adaptée à la gestion de ce plan et a montré sa grande efficacité.

Toutefois, dans un contexte de développement d'autres plans de conservation partagée thématiques elle s'avère obsolète tant du point de vue de l'ergonomie qui ne permet pas aujourd'hui la structuration de données relatives à plusieurs plans de conservation, que du point de vue des performances, puisque sa capacité en termes de fichiers est limitée.

Pour ces raisons, il convient de mener une réflexion en interne sur le développement d'un nouvel outil qui remplacerait à terme l'outil existant.

8.4 Modification du logiciel comptable

Le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique prévoit la modernisation des aspects comptables et budgétaires des établissements publics. L'application de ce décret implique des modifications du logiciel de gestion budgétaire et comptable qui, au vu de leur importance, devraient faire l'objet d'une mise à jour payante, voire d'un changement de logiciel qui devra être réalisé en 2015 pour permettre la préparation du budget 2016.

En raison des modifications à réaliser sur le logiciel comptable, la société GFI a repoussé la livraison des applications liées au passage en version web ainsi que la création d'un masque pour l'édition des factures relatives à la location d'espace. Le CTLes renouvellera ces deux demandes en 2015.

8.5 Renouvellement des matériels et de la convention d'assistance informatique

En 2014, l'établissement a procédé au remplacement de 6 ordinateurs de bureau, de 2 ordinateurs portables, de 2 imprimantes réseau, ainsi qu'au remplacement de l'onduleur de la salle réseau.

Les remplacements d'ordinateurs ont permis d'achever le passage à Windows 7 des ordinateurs du CTLes pendant le premier trimestre 2014.

La convention d'assistance informatique entre l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée et le CTLes est en cours de renouvellement. Elle rentrera en fonction au 1^{er} janvier 2015.

Cette convention, qui reste en grande partie inchangée par rapport à sa version actuelle, présente une nouveauté majeure : la fourniture d'un système de sauvegarde externalisée des données du CTLes dans les locaux de l'Université de Marne-la-Vallée.

Ce nouveau service a une incidence financière pour le CTLes puisqu'elle se traduit par une augmentation de 3 500€ HT par an.

8.6 Renouvellement du système de téléphonie et de liaison internet du CTLes

La solution actuelle internet et téléphonie IP n'est plus satisfaisante dans la mesure où le débit internet est trop limité. Des études ont donc été menées en 2014 pour évaluer la faisabilité et le coût d'un changement de solution.

Devant la complexité du dossier, il a été décidé de faire appel à un prestataire pour réaliser un audit de la téléphonie au CTLes, faire des préconisations d'amélioration en fonction des besoins réels du CTLes, et nous assister dans la passation du marché (rédaction du DCE et d'un rapport d'analyse des offres).

Le travail du prestataire commencera fin 2014 et devrait donner lieu, dans le courant de l'année 2015, à la conclusion d'un marché public après mise en concurrence.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1, Calendrier des transferts

- Calendrier des transferts 2014 (dernière mise à jour) **p. 23**

Annexe 2, Collections conservées au CTLes

- Par statuts de versement **p. 24**
- Par types de documents **p. 24**

Annexe 3, Occupation des magasins au 31 octobre 2014

- Tableau récapitulatif de l'occupation et le disponible par formats **p. 25**

Annexe 4, Transferts réalisés entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2014

- Tableau par établissements **p. 26**
- Tableau par statuts et supports **p. 27**

Annexe 5, Communications dans le cadre du prêt entre bibliothèques

- Communications par types de documents **p. 28**
- Communications par champs disciplinaires **p. 28**
- Évolution des communications par types de documents depuis 1999 **p. 29**
- Comparaison des communications sur fonds général et fonds BIS **p. 30**
- Comparaison des échecs de communication sur fonds général et fonds BIS **p. 30**

Annexe 6, Conservation partagée

- Tableau récapitulatif des transferts réalisés **p. 31**

Annexe 7, Comité de pilotage PCMed

- Compte rendu de la réunion annuelle du 10 septembre 2014 **p. 32**

ANNEXE 1
Calendrier des transferts 2014

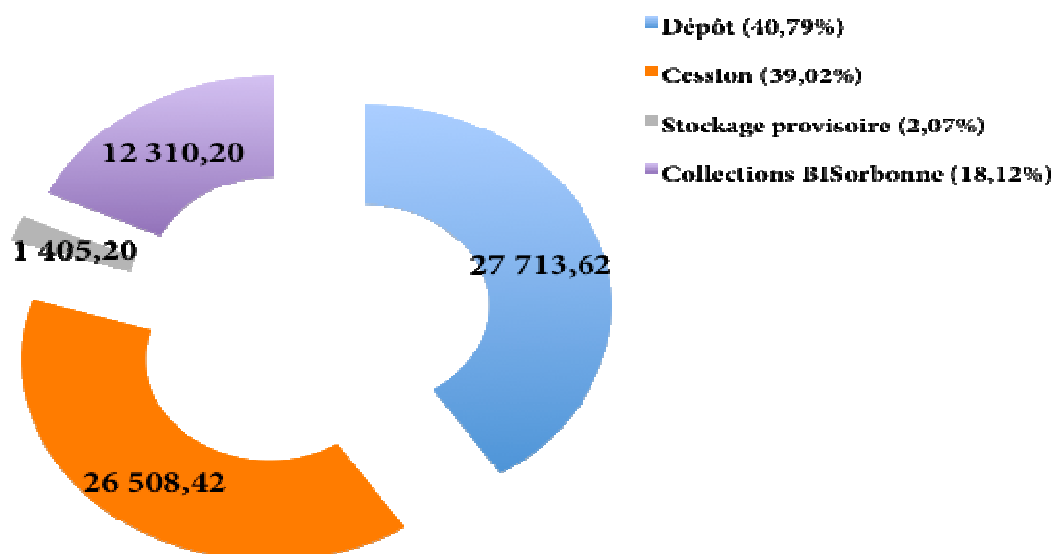
Année 2014

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Janvier						BIS Géo (100 ml)					BIS Géo (125 ml)							BIS Géo (125 ml)							P4 Bataillon (18 ml)						
Février		Orsay (100 ml)					Orsay (100 ml)					P2 Melun (11 ml)					CNAM (58 ml)														
Mars		BUPMC (125 ml)					BUPMC (125 ml)					FNSP (150 ml)																			
Avril	Obs. Meudon (130 ml)					Obs. Meudon (50 ml)																									
Mai			Glotz (132 ml)							P3 G. Baty (52 ml)					P3 Censier (110 ml)																
Juin		BIUSanté méd (50 ml)							Obs. Paris (100 ml)					Obs. Paris (100 ml)					Obs. Meudon (30 ml)												
Juillet						IFP (90 ml)																									
Août																															
Septembre						BSG (120 ml)							BSG (85 ml)					P3 Censier (30 ml)													
Octobre					BUPMC (125 ml)														IFP (100 ml)					IFP (100 ml)							
Novembre		Institut Pasteur (120 ml)												Institut Pasteur (120 ml)					Institut Pasteur (120 ml)												
Décembre	Institut Pasteur (120 ml)					BIUSanté méd (50 ml)							MNHN (50 ml)																		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31

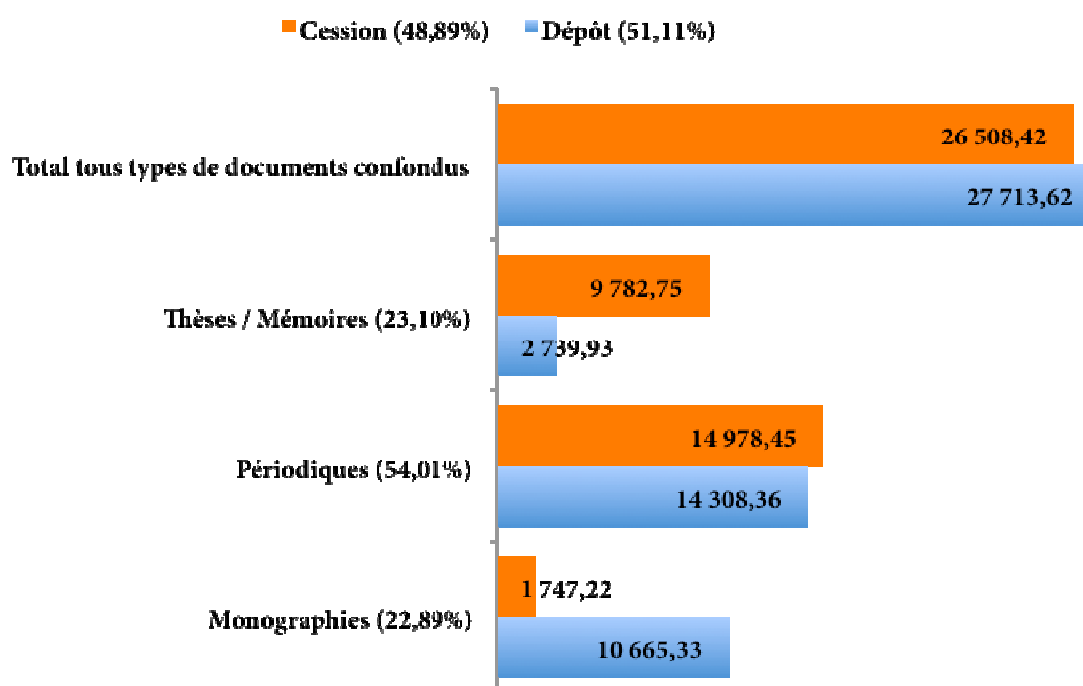
: Jour sans transfert
 : Plage libre
 : Semaine sans transfert
 : Dépôt
 : Cession

ANNEXE 2
Collections conservées au CTLeS 31 octobre 2014

Par statuts de versement :

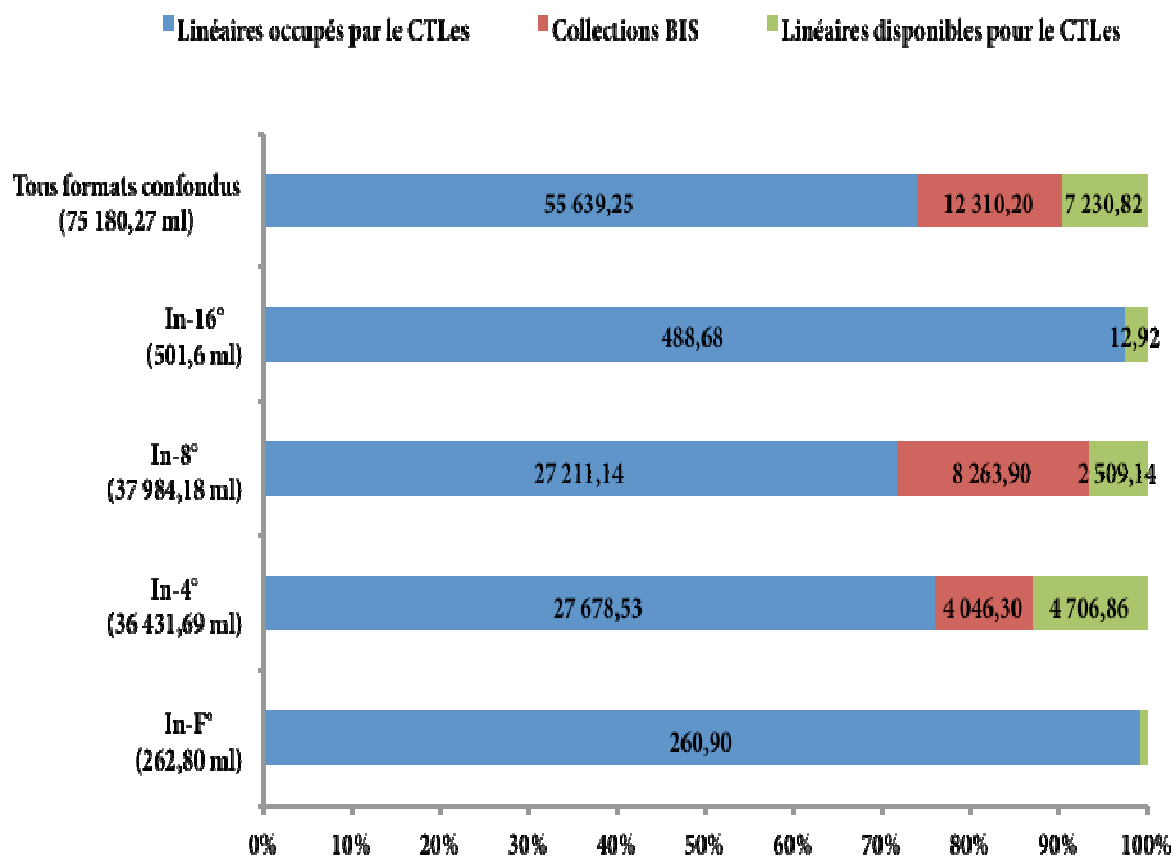


Par types de documents :

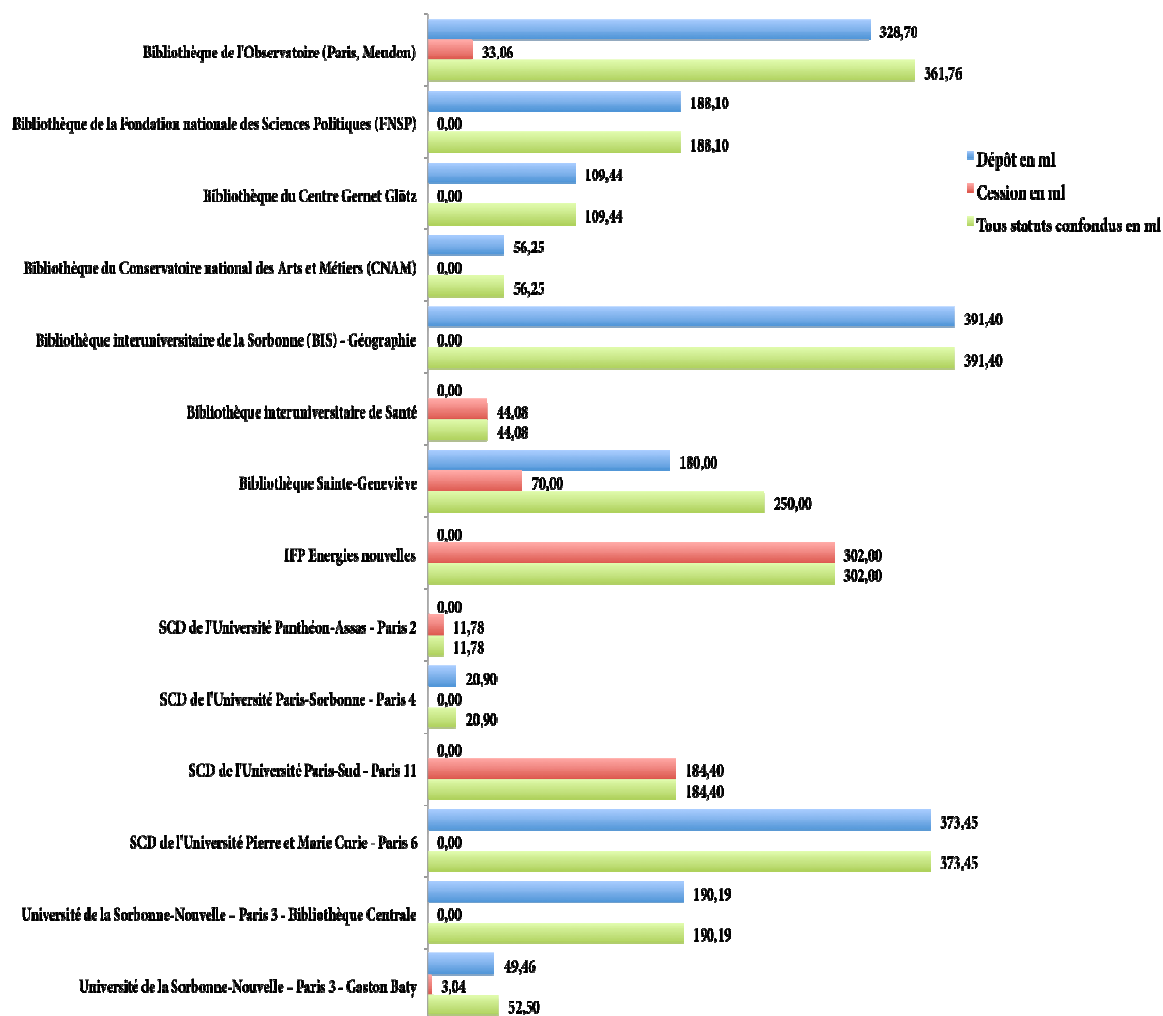


En mètres linéaires

ANNEXE 3
Occupation des magasins du CTLes au 31 octobre 2014



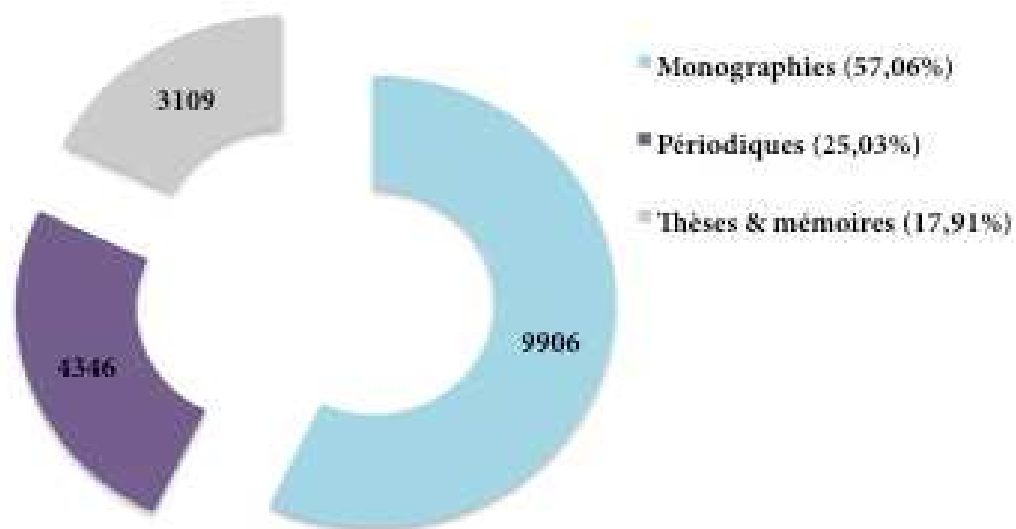
ANNEXE 4 Transferts réalisés entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2014



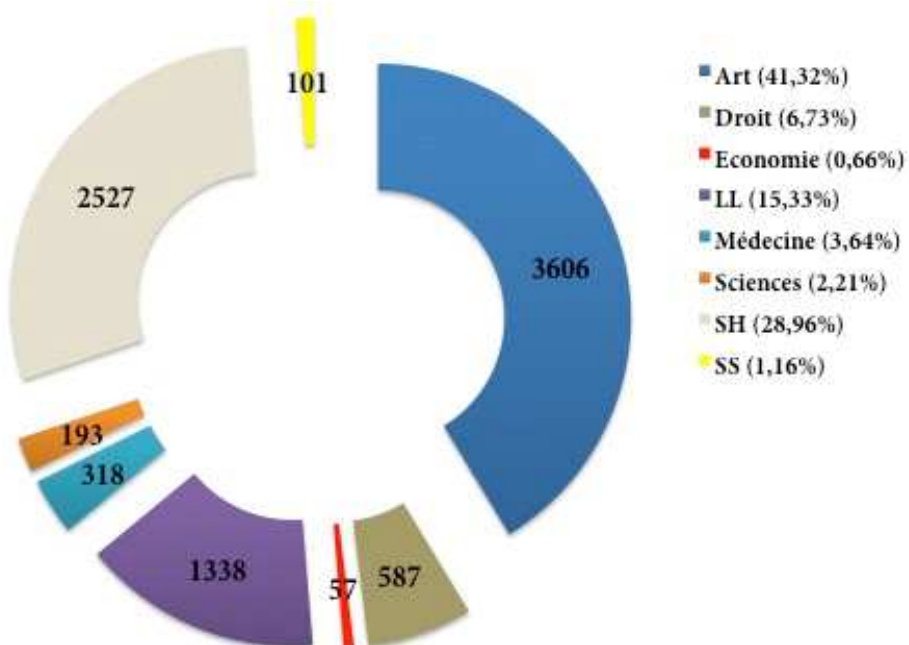
Transferts réalisés entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2014
Détail par statuts (dépôts/cession), par nature (périodiques/monographies/thèses)
et par bibliothèque

Bibliothèque versante	Dépôt en ml				Cession en ml				Tous statuts confondus en ml
	Périodiques	Monographies	Thèses / mémoires	TOTAL Dépôt	Périodiques	Monographies	Thèses / mémoires	TOTAL Cession	
Bibliothèque de l'Observatoire (Paris, Meudon)	328,7			328,70	31,54		1,52	33,06	361,76
Bibliothèque de la Fondation nationale des Sciences Politiques (FNSP)	186,2	1,9		188,10				0,00	188,10
Bibliothèque du Centre Gernet Glötz	89,3	20,14		109,44				0,00	109,44
Bibliothèque du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)			56,25	56,25				0,00	56,25
Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) - Géographie	88,54	302,86		391,40				0,00	391,40
Bibliothèque interuniversitaire de Santé				0,00	44,08			44,08	44,08
Bibliothèque Sainte-Geneviève	50	130		180,00	50	20		70,00	250,00
IFP Energies nouvelles				0,00	302			302,00	302,00
SCD de l'Université Panthéon-Assas - Paris 2				0,00	11,78			11,78	11,78
SCD de l'Université Paris-Sorbonne - Paris 4		20,9		20,90				0,00	20,90
SCD de l'Université Paris-Sud - Paris 11				0,00			184,4	184,40	184,40
SCD de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6			373,45	373,45				0,00	373,45
Université de la Sorbonne-Nouvelle - Paris 3 - Bibliothèque Centrale	36,1	98,04	56,05	190,19				0,00	190,19
Université de la Sorbonne-Nouvelle - Paris 3 - Gaston Baty	2,66		46,8	49,46	3,04			3,04	52,50
TOTAUX	781,50	573,84	532,55	1 887,89	442,44	20,00	185,92	648,36	2 536,25

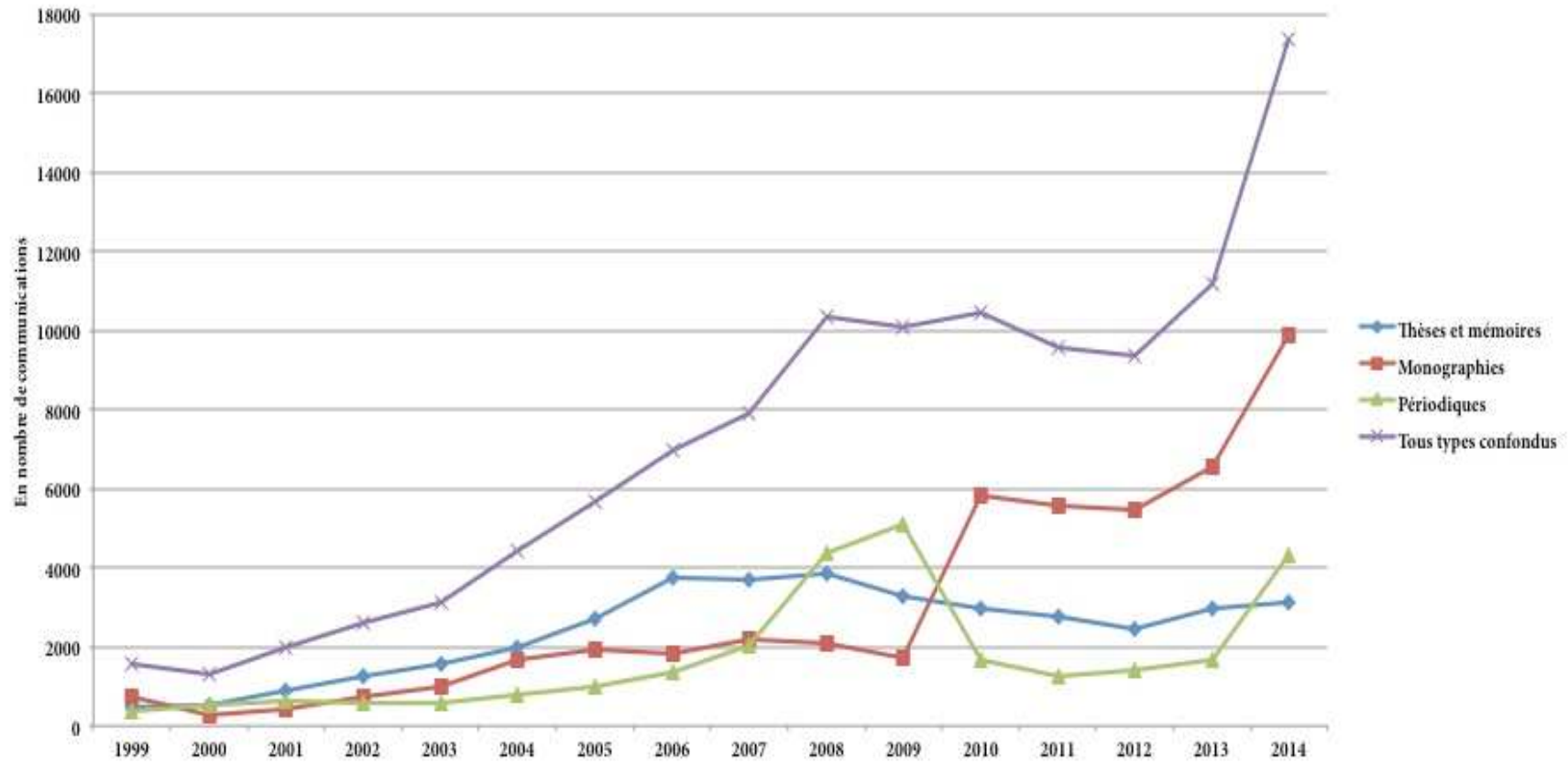
ANNEXE 5
Communications du 1^{er} janvier au 31 octobre 2014
Par types de documents

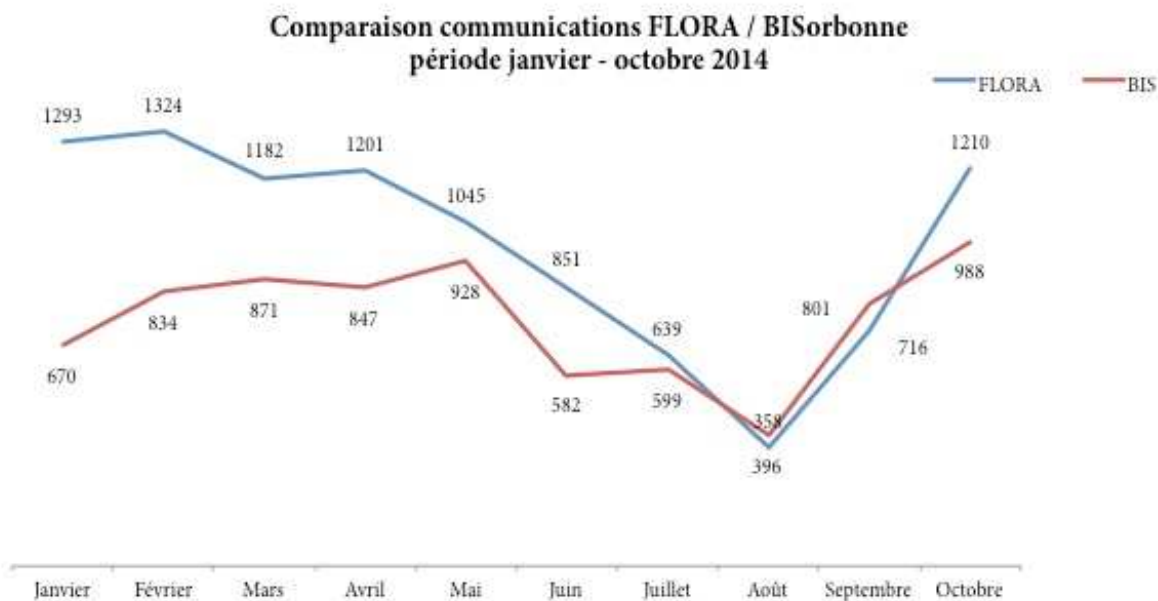


Par domaines
(hors collections BIS qui ne sont pas référencées dans le système local du CTLe)

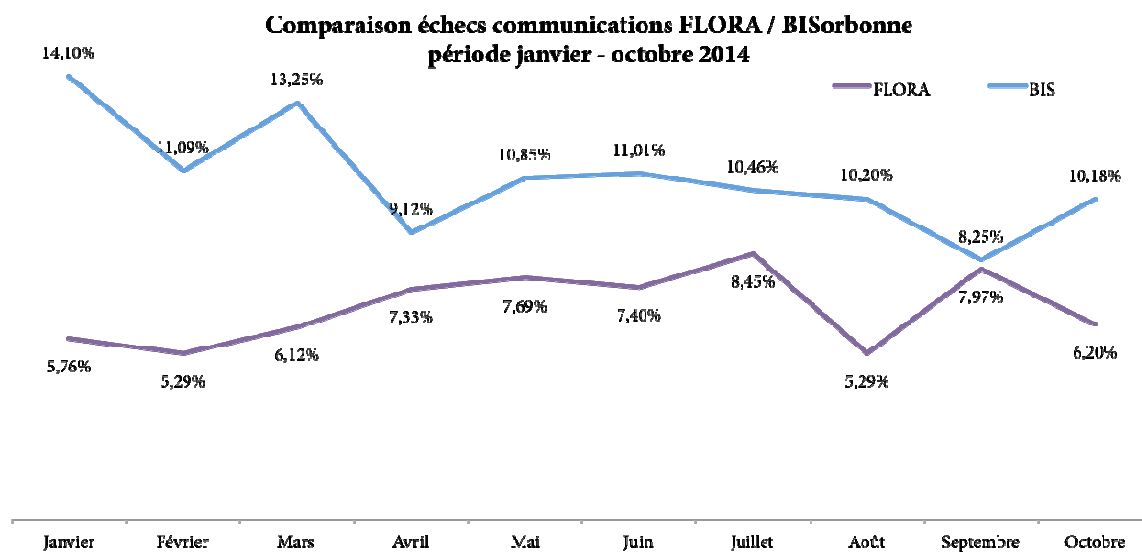


Évolution du nombre de prêts du 1^{er} janvier 1999 au 31 octobre 2014





FLORA est le nom du catalogue local du CTLes qui recense tous les documents en dépôt à l'exception des documents de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne



ANNEXE 6

Tableau récapitulatif des transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée

Transferts réalisés dans le cadre du PCMed en 2014 (du 01/01 au 31/10)			Transferts réalisés par le CTLes (en ml)	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	MI transféré	CTLes expéditeur	CTLes destinataire
CTLes	Bib. Académie nationale de médecine	0,695	0,695	
CTLes	Bib. Académie nationale de médecine	0,01	0,01	
CTLes	Bib. Académie nationale de médecine	1,755	1,755	
CTLes	Bib. Académie nationale de médecine	7,51	7,51	
CTLes	BIU Santé	0,35	0,35	
CTLes	BIU Santé	0,51	0,51	
CTLes	BIU Santé	0,08	0,08	
UVSQ - Boulogne	CTLes	0,16		0,16
BIU Santé	CTLes	40,5		40,5
Bib. Académie nationale de médecine	CTLes	0,555		0,555
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,07	Total: 10,91 ml	Total: 41,22 ml
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,132	Total cumulé : 52,13 ml	
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,065		
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,005		
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,07		
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,08		
Bib. Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,111		
Bib. Académie nationale de médecine	Paris Descartes - Piéron	0,04		
Bib. Académie nationale de médecine	UPMC - Axial-Caroli	0,007		
Bib. Académie nationale de médecine	Paris 13 - Dausset	0,017		
BIU Santé	Bib. Académie nationale de médecine	0,795		
BIU Santé	Bib. Académie nationale de médecine	0,165		
BIU Santé	Bib. Académie nationale de médecine	0,01		
BIU Santé	Bib. Académie nationale de médecine	0,18		
Paris Descartes - Cochin	Bib. Académie nationale de médecine	0,05		
Paris Descartes - Cochin	Bib. Académie nationale de médecine	0,01		
UPMC - Dechaume	Bib. Académie nationale de médecine	0,05		
UPMC - Dechaume	BIU Santé	0,285		
UPMC - Dechaume	Paris Descartes - Montrouge	0,3		
UPMC - Dechaume	Paris Descartes - Montrouge	0,13		
UPMC - Dechaume	Paris Diderot - Garancière	0,055		
UPMC - Tenon	Bib. Académie nationale de médecine	0,34		
UPMC - Trousseau	Bib. Académie nationale de médecine	0,04		
Paris Diderot - Bichat	Bib. Académie nationale de médecine	4,005		
Paris Diderot - Debré	Bib. Académie nationale de médecine	0,008		
Paris Diderot - Debré	Bib. Académie nationale de médecine	0,012		
Paris Diderot - Debré	BIU Santé	0,145		
Paris Diderot - Debré	BIU Santé	0,01		
Paris Diderot - Debré	BIU Santé	0,08		
Paris Diderot - Debré	Paris-Sud - Kremlin-Bicêtre	0,066		
Paris Diderot - Debré	Paris-Sud - Kremlin-Bicêtre	0,115		
Paris Diderot - Debré	Paris 13 - Dausset	0,253		
Paris-Sud - Kremlin-Bicêtre	Bib. Académie nationale de médecine	0,45		
Paris-Sud - Kremlin-Bicêtre	Bib. Académie nationale de médecine	0,028		
UPEC - Bib. de médecine	Bib. Académie nationale de médecine	1,21		
UPEC - Bib. de médecine	BIU Santé	0,58		
Total		62,09 ml		

ANNEXE 7

Compte-rendu de la réunion du comité de pilotage du PCMed du 10 septembre 2014

Présents :

Jean-Louis Baraggioli (CTLes), **Aurore Cartier** (Paris Descartes - Cochin), **Vincent Chekib** (Paris-Sud – Kremlin-Bicêtre), **Guy Cobolet** (BIU Santé), **Nathalie De Joie** (Paris-Sud – Kremlin-Bicêtre), **Anaïs Dupuy-Olivier** (BANM), **Béatrice Fortin** (Paris Descartes – Henri Piéron), **Isabelle Franceschi-Andouart** (BANM), **Philippe Galanopoulos** (BIU Santé), **Lynda Goyer** (CTLes), **Jean Guillemain** (Paris Descartes – Henri Piéron), **Magali Jacquot** (Paris-Sud – Châtenay-Malabry), **Nicolas Jardin** (CTLes), **Anne Jeanson** (Paris 13 – Jean Dausset), **Isabelle Linet** (Paris Diderot – Villemin), **Emmanuelle Massari** (CTLes), **Maria Mones** (UPEC – Bib. de médecine), **Claire Nguyen** (BIU Santé), **Didier Partouche** (BIU Santé), **Bernadette Patte** (CTLes), **Karine Pellerin** (UVSQ – Bib. de Saint-Quentin), **Francis Petit** (Paris Diderot – Bichat), **Isabelle Peyret** (BIU Santé), **Emmanuelle Prévost** (BIU Santé), **Aurélié Thomas** (UPMC – Pitié-Salpêtrière), **Virginie Triphon** (Paris Descartes – Montrouge), **Catherine Weill** (BIU Santé).

Ordre du jour :

1. Bilan du PCMed au 31/12/13 et bilan de l'année en cours
2. Point sur le traitement des listes et la publication des dernières thématiques du plan
3. Intégration du domaine pharmacie
4. Traitement des titres orphelins et opérations à mener sur la base (nettoyages, indexations...)
5. Evolution du PCMed (extension, outils de gestion...)

En préambule, Jean-Louis Baraggioli indique que cette réunion annuelle du comité de pilotage est la seconde qui se tient sur le site du Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLes), à Bussy Saint-Georges. Il remercie la Bibliothèque nationale de France (BnF) pour avoir mis à disposition l'amphithéâtre du Centre technique de la BnF.

Il cède ensuite la parole aux deux animateurs de la réunion, Nicolas Jardin et Claire Nguyen. Nicolas Jardin précise que le CTLes a souhaité profiter de cette réunion tenue sur son site pour y convier l'ensemble de ses personnels, dont plusieurs sont amenés à travailler de façon régulière avec le service de la conservation partagée, au travers des désherbages ou des transferts de collections.

Avant d'aborder le premier point à l'ordre du jour, Nicolas Jardin et Claire Nguyen informent les participants de l'organisation prochaine d'une nouvelle formation à la méthodologie et aux outils du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* (PCMed), dans le courant du mois d'octobre. L'arrivée de plusieurs nouveaux collègues

amenés à travailler sur le PCMed au sein des bibliothèques participantes motive cette initiative.

Un Doodle sera mis en place afin de recueillir les disponibilités de ces nouveaux arrivants, ou de tout autre collègue intéressé par quelques rappels méthodologiques ou techniques.

[Hors réunion : la formation a eu lieu le 13 octobre à la Bibliothèque interuniversitaire de santé (BIU Santé)].

1. Bilan du PCMed au 31/12/13 et bilan de l'année en cours

Le PCMed entrera l'année prochaine dans sa dixième année de fonctionnement.

L'année 2015 devrait être la dernière année de traitement de listes thématiques, dans la mesure où les titres rattachés aux derniers domaines disciplinaires, à l'exclusion de celui de la pharmacie, ont été publiés dans la base de données *FileMaker* du plan la veille de la réunion (le 9 septembre).

Le plan continuera cependant de fonctionner au-delà, notamment par les mouvements de collections destinés à tendre vers la plus grande complétude possible des collections conservées par les pôles de conservation.

Aujourd'hui, l'activité réalisée depuis 2005 permet d'afficher un certain nombre de résultats chiffrés : près de 9 300 titres intégrés au plan, près de 2 kilomètres linéaires de collections transférées entre établissements participants, 93 domaines thématiques traités.

Nicolas Jardin indique par ailleurs que la période actuelle, et l'année 2015 à venir, sont importantes pour le CTLes du point de vue de la conservation partagée des collections ; en effet, au mois de mars 2014, les nouveaux statuts du CTLes ont conféré à l'établissement un rôle d'opérateur national de la conservation partagée.

De façon concomitante, le CTLes a beaucoup travaillé, en 2013 et en 2014, à la mise en place de nouveaux plans de conservation partagée (notamment en sciences humaines et sociales) et d'un nouvel outil de gestion des périodiques.

Après cette brève contextualisation, Nicolas Jardin se propose, comme chaque année, de commenter le bilan du PCMed mis à jour au 31 décembre de l'année précédente, soit, cette année, au 31 décembre 2013.

Il s'agit d'un bilan cumulatif, dont les chiffres rendent compte de l'activité réalisée dans le cadre du plan depuis son lancement en 2005, et qui est accompagné d'un bilan provisoire de l'année en cours (du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre 2014).

Nicolas Jardin rappelle quelques chiffres : au 31 décembre 2013, sur les 6 600 titres ayant un pôle de conservation, plus de 88 % ont pour pôle la Bibliothèque interuniversitaire de santé (soit plus de 5 500 titres), les deux autres établissements engagés sur la conservation du plus grand nombre de titres étant la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine (BANM) et le CTLes (pour environ 680 titres chacun).

Les autres bibliothèques participantes sont engagées comme pôles de conservation sur un total de titres allant de 0 à 64.

La volumétrie des transferts est essentiellement fonction des transferts de collection réalisés entre la BIU Santé et le CTLes dans le cadre du marché des transferts de ce dernier.

Le nombre de transferts réalisés indique une moyenne de 28 transferts par an (35 si l'on exclut les deux premières années de mise en route du plan).

En 2013, 48 transferts ont été réalisés, ce qui constitue le nombre le plus important depuis les débuts du plan. Ce chiffre peut être attribué à la forte activité des bibliothèques participantes, mais également au fait que l'année 2013 a été la première année complète de fonctionnement de la plate-forme de travail partagée, qui a remplacé en mai 2013 la liste de

diffusion pour l'échange et le suivi des fichiers produits dans le cadre du fonctionnement du plan (dont les bordereaux de transfert).

En 2013, 115 documents ont été déposés sur la plate-forme, les bibliothèques y ayant le plus recours étant logiquement celles étant pôles de conservation pour le plus grand nombre de titres : sur les 48 transferts réalisés en 2013, seuls 3 n'ont pas concerné la BIU Santé, la BANM ou le CTLes comme expéditeurs ou comme destinataires des collections.

Nicolas Jardin souhaite également signaler que ces trois établissements ont donné une estimation, en termes d'ETP, du temps consacré au PCMed, donnant un total cumulé de 5,5 ETP. Il sera intéressant, pour le bilan de l'année prochaine, d'étendre ce sondage à l'ensemble des bibliothèques participantes afin d'avoir une vision plus précise du temps consacré à ces activités au sein du réseau.

En ce qui concerne le bilan provisoire de l'année 2014, Nicolas Jardin indique que les premiers mois de l'année ont été consacrés à l'achèvement du traitement des listes 30-37, A et B par l'ensemble des établissements (à quelques exceptions près au sein des deux établissements possédant le plus de titres, soit la BIU Santé et la BANM).

Les listes A et B sont des listes de « titres isolés », c'est-à-dire des titres signalés par les bibliothèques comme devant intégrer le plan et appartenant à des thématiques déjà traitées par le passé.

Cette période a permis aux bibliothèques possédant le plus de titres de rattraper leur retard et ainsi de disposer d'états de collection fiables en vue des propositions de don et transferts de collections.

Au 1^{er} septembre 2014, 41 transferts ont été réalisés entre bibliothèques participantes pour un total de plus de 63 mètres linéaires.

Au terme de cette présentation du bilan, Guy Cobolet souhaite indiquer deux points qui mériteraient de figurer dans une prochaine version.

Le premier est inspiré par les problèmes d'inondation dont a récemment été victime la BIU Santé, et qui ont provoqué la perte de thèses, qui ont pu être remplacées par les exemplaires des bibliothèques du réseau.

Cela montre qu'au-delà des bénéfiques retirés du traitement des périodiques, le PCMed constitue un réseau de bibliothèques efficace et actif.

Le second point concerne les désabonnements. En effet, en 2014, beaucoup d'abonnements papier ont dû être interrompus. De ce fait, des titres ne sont plus acquis sous leur forme imprimée au sein du réseau francilien des bibliothèques de médecine (voire à l'échelle nationale). Or, si le PCMed est utile à la conservation des collections anciennes et patrimoniales, il convient également de s'inquiéter de la conservation des collections contemporaines, et donc de faire savoir que les pôles de conservation ne peuvent plus suivre financièrement dans de nombreux cas.

2. Point sur le traitement des listes et la publication des dernières thématiques du plan

Les listes 30 à 37 et les listes A et B ont été traitées par l'ensemble des établissements, à quelques exceptions près au sein des bibliothèques concernées par le plus grand nombre de titres : le traitement de la liste 22 (odontologie) n'est, par exemple, pas encore achevé à la BIU Santé mais le sera prochainement.

Le 9 septembre, 857 titres ont été importés dans *FileMaker* et peuvent donc dès à présent être traités par les bibliothèques participantes. Ces titres sont rattachés aux listes 38 à 47 (domaines de *Surgery* à *Women's health*) et à une liste C de titres isolés, qui contient à elle seule environ 400 titres.

La date de fin de traitement par l'ensemble des établissements est fixée au 30 juin 2015.

Claire Nguyen rappelle qu'un champ offrant la possibilité aux établissements d'ajouter une date de traitement du titre a été ajouté à *FileMaker*, comme cela avait été demandé par certains collègues.

Par ailleurs, un problème existe quant aux localisations multiples d'une bibliothèque donnée sous une même notice bibliographique : seule la première est prise en compte dans *FileMaker*. Ce problème peut être résolu, mais nécessitera une restructuration de la base.

3. Intégration du domaine pharmacie

Avant d'évoquer l'intégration du domaine pharmacie au PCMed, Philippe Galanopoulos présente brièvement les collections de la section pharmacie de la BIU Santé, dont les monographies et les archives les plus anciennes remontent au 16^e siècle, et les périodiques à la fin du 18^e siècle.

Il s'agit donc d'une bibliothèque possédant de riches fonds patrimoniaux.

Les périodiques correspondent à 2/3 du métrage linéaire occupé en magasin, soit environ 7,5 kilomètres linéaires, correspondant à quelques 4 500 titres, morts ou vivants.

Philippe Galanopoulos insiste sur le fait que la pharmacie constitue un champ disciplinaire large, qui peut à la fois relever de la médecine, de la chimie, de la biologie, de la cosmétologie, de l'hydrologie...

Suite à la fusion des bibliothèques de médecine et de pharmacie, 2 200 titres communs aux deux sections ont été identifiés. Une répartition de ces titres entre les sections pharmacie et médecine a été effectuée, avec des titres faisant l'objet d'une double conservation.

Des transferts de collection ont été réalisés, de la section médecine à la section pharmacie dans un premier temps (1 100 titres récolés, 450 titres complétés), puis, depuis un an, en sens inverse, avec proposition des reliquats en don au sein du réseau (notamment à la BANM).

Le domaine pharmacie peut désormais être intégré ; cette intégration a d'ailleurs commencé pour une centaine de titres, et va être amenée à s'intensifier dans les prochains mois.

Pour autant, Philippe Galanopoulos indique qu'il ne lui semble ni possible ni souhaitable de réaliser une intégration massive de titres ; il convient plutôt de traiter en priorité les titres importants, historiques, ou devant être conservés pour des raisons d'usage.

Il conclut en soulevant un certain nombre de questions.

La première porte sur les délimitations du domaine pharmacie, qui est né des apports de la chimie, de la microbiologie, ou encore de la génétique. Un tiers des collections relèvent de la chimie.

Il convient de solliciter les enseignants-chercheurs sur ce point, afin de connaître les usages sur ces collections, et l'utilité ou non de les intégrer dans un processus de conservation partagée.

La deuxième concerne les langues : en-dehors du français, de l'anglais ou de l'allemand, d'autres langues telles que le grec, le hongrois ou encore le chinois sont représentées dans

les collections. Faut-il tout conserver ? Face à ces collections peu usitées, il conviendrait de décider qui conserve quoi et pour quelle raison.

Enfin, la dernière problématique est celle du couple périodiques imprimés / périodiques électroniques.

Ne sachant pas quels titres seront disponibles en version électronique dans quelques années, il paraît important de disposer de collections papier qui permettent de rendre service au lectorat.

Par ailleurs, plutôt que de pilonner des collections, ne serait-il pas possible de garder un exemplaire pour la numérisation, dès lors que celui-ci est libre de droits ?

Magali Jacquot intervient pour indiquer que la Bibliothèque de pharmacie de l'Université Paris-Sud (à Châtenay-Malabry) possède quant à elle environ 1 700 titres de périodiques, dont 1/3 environ relève également de la chimie.

Claire Nguyen propose de mettre en place un groupe de travail, avec notamment la BIU Santé, la Bibliothèque de pharmacie de l'Université Paris-Sud, le CTLes, et les autres bibliothèques intéressées de par leurs collections de pharmacie, sur l'intégration de ce domaine afin de rediscuter de ces différentes problématiques.

Elle précise par ailleurs que, dans le cadre d'ISTEX, des archives de revues numériques sont acquises de façon pérenne. La question de la conservation papier de ces titres sur les dates concernées se pose.

Guy Cobolet souligne la nécessité de comparer les versions électronique et papier (exemple des publicités non reproduites en version électronique), et de s'entourer de garanties avant de prendre une décision.

4. Traitement des titres orphelins et opérations à mener sur la base (nettoyages, indexations...)

Nicolas Jardin aborde la question des chantiers à mener dans le cadre du PCMed.

Le premier concerne les titres orphelins : plus de 1 500 titres n'ont pas de pôle de conservation dans *FileMaker*, sur les listes 1 à 37.

Le traitement des listes thématiques touchant à sa fin, il importe, en parallèle, de traiter ces titres orphelins afin, soit de les retirer du plan, soit de leur attribuer un pôle de conservation (qui peut, en dernière instance, être le CTLes).

Un travail préparatoire a été mené par le service conservation partagée du CTLes, afin d'identifier l'ensemble des titres orphelins et de les classer par grandes catégories : titres dont la légitimité dans le cadre du plan peut être questionnée (domaines en marge de la médecine, collections...); titres ayant une seule localisation parmi les bibliothèques participantes ; titres pour lesquels l'ensemble des bibliothèques se sont déclarées non pôles de conservation ; autres titres avec plusieurs localisations.

Nicolas Jardin et Claire Nguyen indiquent qu'une nouvelle série de visites auprès des référents PCMed va être organisée d'ici la fin de l'année, afin, sur la base de ces documents, de décider, avec les bibliothèques concernées, du devenir de ces titres (retrait du plan, attribution à une bibliothèque visitée, à la BIU Santé ou au CTLes).

Par ailleurs, plusieurs de ces titres orphelins sont des publications particulières de type bibliographies, annexes, annuaires, *abstracts*, répertoires...

Ces types particuliers de publication se retrouvent assez fréquemment parmi les titres orphelins.

La question de leur maintien dans le plan est posée.

Après discussions, il est décidé qu'elles seront maintenues, et intégrées pour celles qui n'y figureraient pas déjà. En effet, leur présence dans le PCMed est une garantie supplémentaire de leur conservation, dans leur plus grand état de complétude.

Le CTLes pourra prendre en charge les titres orphelins correspondant à ce type de publications si les autres partenaires ne souhaitent pas les conserver.

Nicolas Jardin aborde une dernière question : celle de l'indexation thématique des titres dans *FileMaker*. En effet, il existe de gros problèmes d'indexation des titres dans toutes les premières listes : moins de 50 % des titres présents dans *FileMaker* sont effectivement rattachés à un des domaines issus de *l'Index Medicus*.

La question de l'utilité ou non de lancer un chantier d'indexation de ces titres est donc posée.

Après discussions, dans la mesure où *FileMaker* est une base de données interne au réseau du PCMed et où l'indexation nécessiterait un travail important et difficile (cas des titres pluridisciplinaires), il n'apparaît pas nécessaire de mettre en œuvre un tel chantier.

Il conviendra cependant de repérer les domaines posant problème afin de les signaler à l'ensemble des bibliothèques participantes, la recherche dans *FileMaker* donnant alors des résultats erronés.

Dans le même ordre d'idées, les titres « isolés » des listes A, B et C ne feront pas l'objet d'un redéploiement au sein des listes thématiques.

Béatrice Fortin rappelle par ailleurs que l'ABES préconise désormais d'indexer de façon systématique les périodiques dans le SUDOC.

5. Evolution du PCMed (extension, outils de gestion...)

Avant de proposer une démonstration de la base de gestion des périodiques mis en place par le CTLes pour les plans de conservation partagée, Nicolas Jardin propose un rapide historique de sa mise en place.

Cet outil a été développé dans le cadre du projet de plans de conservation partagée en sciences humaines et sociales initié en 2012 au sein du groupe Brésil.

Il a été décidé que le CTLes travaillerait au développement d'un outil professionnel de gestion pour les plans de conservation partagée, qui serait complémentaire du SUDOC, qui reste évidemment le catalogue de référence où le signalement des collections s'effectue, et de son application PÉRISCOPE, qui est un outil de visualisation et d'aide à la décision, et non un outil de gestion quotidienne des plans de conservation partagée (PCP).

Le CTLes a développé cet outil avec PMB Services, sur la base du SIGB libre PMB, et en collaboration étroite avec les bibliothèques participant à la thématique test des arts du spectacle.

Ainsi, tout au long de l'année 2013, le CTLes, avec ses partenaires, a défini les besoins en termes de gestion de PCP, et a développé les fonctionnalités de l'outil (recherche, affichage des notices, exports...).

Depuis la fin de l'année 2013, l'outil est fonctionnel, bien qu'il continue d'être amélioré.

Ainsi, au début de l'année 2014, les bibliothèques participant au plan de conservation partagée des périodiques des arts du spectacle (BU des Universités Sorbonne Nouvelle, Paris

Diderot, Paris-Sud, Paris Ouest Nanterre la Défense, Lille 3 et le CTLes) ont pu commencer à traiter les titres (récolements, mises à jour des états de collections et lacunes dans le SUDOC, positionnement comme pôle ou non pôle de conservation). Ce traitement est désormais achevé pour l'ensemble des bibliothèques franciliennes.

Le développement de la base de gestion a tenu compte de l'expérience du PCMed et de *FileMaker* afin de tirer parti tant des fonctionnalités éprouvées que des limites constatées. La base de gestion PMB apporte des améliorations et des possibilités nouvelles en termes d'ergonomie, de recherche, d'affichage et de navigation entre les notices, de gestion des droits d'accès ou encore d'exports autonomes des données bibliographiques et d'exemplaires. Elle accueillera par ailleurs plusieurs plans de conservation partagée, ce qui facilitera la mise en cohérence et la visibilité de ces plans, dans une perspective d'extension de la conservation partagée à l'échelle nationale.

Au-delà de ces éléments, le principal apport réside dans la mise en place d'imports réguliers des données du SUDOC, qui sont non seulement importées au moment du chargement de la liste, mais aussi et surtout mises à jour par la suite, sur une base qui est pour l'instant trimestrielle.

Cette récupération des données du SUDOC est le fruit d'échanges réguliers avec l'ABES depuis le début du travail sur PMB. Cette coopération a abouti à une convention, d'ores et déjà validée par le Conseil d'administration de l'ABES, et qui sera également présentée prochainement au Conseil d'administration du CTLes.

Seules deux informations sont directement saisissables dans PMB : le champ « Notes », dans lequel les bibliothèques sont notamment invitées à renseigner l'état physique et l'éventuelle reliure de leurs collections, et le champ « Pôle de conservation ».

L'ABES souhaite, à terme, développer un outil national de gestion des plans de conservation partagée. Néanmoins, en l'absence de calendrier et face aux délais nécessaires à la mise en place d'un tel outil qui serait basé sur la base miroir XML du SUDOC, il a été convenu, avec la tutelle, que le CTLes continuerait à travailler avec ses partenaires sur PMB.

Le travail réalisé dans la base de gestion du CTLes ne sera pas perdu, dans la mesure où le signalement se fait dans le SUDOC, et où l'utilité est aussi de définir les fonctionnalités que doit présenter un outil de gestion de conservation partagée.

Les échanges entre le CTLes et l'ABES portent aussi sur le signalement des plans de conservation partagée dans le SUDOC, et notamment le signalement des lacunes. L'ABES a récemment sollicité par mail l'avis des gestionnaires de plans de conservation partagée au sujet d'un remplacement de la zone E316 par une zone structurée en 9XX (959 par exemple).

La base de gestion développée par le CTLes ayant également pour but de fournir un portail unique donnant accès à l'ensemble des plans de conservation partagée auxquels est associé le CTLes comme co-animateur, il est proposé d'intégrer le PCMed à cet outil.

Il ne s'agit pas de décider dès maintenant de cette intégration, mais Nicolas Jardin propose de réaliser une présentation de cette base de gestion PMB, afin que l'ensemble des participants aient une idée plus concrète de ses apports.

Nicolas Jardin réalise une démonstration de l'outil. A l'issue de celles-ci, un certain nombre de questions sont posées.

La première est relative au renseignement des lacunes en E316 et du code PCP en 930\$.z.

Nicolas Jardin indique qu'actuellement, les lacunes de la base de gestion PMB sont importées de la zone E316, et renseignées dans le SUDOC selon les préconisations énoncées par l'ABES dans le guide méthodologique.

Pour le plan de conservation partagée en arts du spectacle, il a par ailleurs été demandé à l'ensemble des bibliothèques participantes de renseigner la sous-zone 930\$, afin que la E316 apparaisse en affichage public sous l'intitulé « Lacunes » et non « Note sur l'exemplaire », l'ensemble des partenaires ayant souhaité détailler leurs lacunes, qu'ils soient ou non pôles de conservation.

Par ailleurs, le code PCP n'est pas traduit par la mention de « pôle de conservation » en affichage public, mais par l'intitulé du plan.

Enfin, la zone 930\$ ne permet pas de distinguer les différents statuts possibles dans PMB pour un établissement sur un titre : « A remplir » (pour un établissement qui n'a pas encore traité le titre), « Non pôle » (pour un établissement qui a traité le titre mais ne souhaite pas en être pôle), « Pôle » et « Pôle candidat » (statut provisoire qui peut être utilisé si les déclarations de pôles doivent être soumises à arbitrage ou validation).

Jean-Louis Baraggioli souligne le fait que le signalement des plans de conservation partagée dans le SUDOC est une priorité pour le CTLes dans ses discussions avec l'ABES.

Une autre question est posée quant aux thématiques des plans testés via l'outil PMB.

Jean-Louis Baraggioli indique que le plan de conservation partagée des périodiques des arts du spectacle est le plus avancé, dans la mesure où les établissements participants se sont d'ores et déjà positionnés comme pôles ou non pôles de conservation.

Dans les prochains mois, la géographie et la philosophie seront également intégrées à PMB, et peut-être également les STAPS (plan qui aura la particularité de ne porter que sur les périodiques de niveau recherche) : le SCD de l'Université Paris-Sud doit prendre attache avec des universités en région susceptibles d'être intéressées.

Guy Cobolet demande si la base est hébergée sur le serveur du CTLes, et qui prend en charge les coûts de développement et/ou d'hébergement.

Jean-Louis Baraggioli indique que la base de gestion ne sera pas hébergée au CTLes, mais chez PMB Services.

Par ailleurs, l'ensemble des coûts de développement ont été supportés par le CTLes, qui réfléchit à l'éventualité de faire à terme participer les bibliothèques signalées dans PMB, mais en tout état de cause cette participation ne devrait pas dépasser 500 € par an quel que soit le nombre de plans de conservation partagée auxquels participe la bibliothèque.

Guy Cobolet indique qu'il lui apparaîtrait dommage que le PCMed, qui a été pionnier, n'apparaisse pas dans cette base de gestion, car il convient de mettre en avant et de valoriser le travail accompli par l'ensemble des collègues ayant œuvré dans le cadre du plan.

Il pense par ailleurs qu'étant donné le caractère intuitif de la base, il serait intéressant d'envisager de rendre cet outil public, à disposition des chercheurs qui souhaiteraient rapidement voir quel établissement possède la collection la plus complète.

Jean-Louis Baraggioli rappelle qu'il a été pour l'instant convenu, avec l'ABES notamment, qu'il s'agissait d'un outil réservé aux professionnels.

Un dernier échange s'engage sur l'opportunité qu'un titre de périodique pluridisciplinaire puisse appartenir à plusieurs plans simultanément.

Guy Cobolet ne voit pas d'obstacle à ce qu'un titre puisse avoir un pôle de conservation dans un plan thématique donné (par exemple en STAPS), et un autre pôle dans un autre plan (par exemple en médecine).

Jean-Louis Baraggioli craint cependant que le fait qu'un titre appartienne à plusieurs plans nuise à la clarté et à la lisibilité de l'ensemble. Il lui semble tout à fait possible d'imaginer

qu'un pôle unique soit identifié dans un plan donné, ce qui n'empêchera en rien les bibliothèques possédant également le titre mais ne participant pas au plan de le conserver.

En tout état de cause, l'ensemble des participants s'accorde sur un impératif de visibilité : toutes les bibliothèques doivent pouvoir consulter l'ensemble des plans existant, aussi bien ceux auxquels elles participent que ceux auxquels elles ne participent pas.

Cet impératif est d'autant plus fort dans la perspective d'une échelle nationale de fonctionnement des plans de conservation partagée.

Il est également rappelé l'importance de veiller à la cohérence (ou la mise en cohérence) du SUDOC et de *FileMaker*, dans la mesure où les données seront importées dans PMB depuis le SUDOC et non depuis *FileMaker*, à l'exception des champs notes et pôle de conservation, qui pourront être récupérés.

Catherine Weill pense qu'en tout état de cause, l'éventuelle intégration de la médecine à PMB devra se faire une fois l'ensemble des listes thématiques traitées et l'ensemble des pôles attribués, donc pas avant la fin du mois de juin 2015.

Jean-Louis Baraggioli propose à l'ensemble des participants de se réunir de nouveau au mois de juin 2015, afin de faire le point sur le traitement des dernières listes avant que l'intégration du PCMed à la base de gestion PMB ne puisse intervenir.